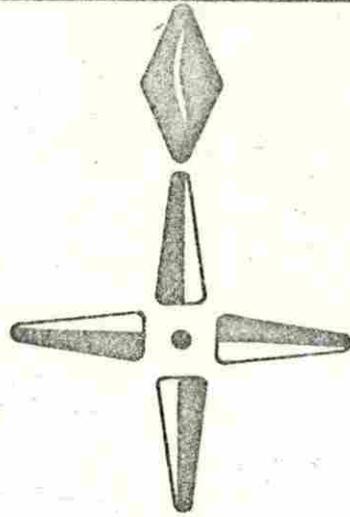


3192

Doc. 10 :  
CONTRIBUTION DE L'EDUCATION  
DE BASE A L'AUTOSUFFISANCE  
ALIMENTAIRE EN HAUTE-VOLTA.

1982



CONTRIBUTION DE L'EDUCATION DE BASE  
A L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE  
EN HAUTE-VOLTA



PAR MONSIEUR IGNACE SANWIDI  
Coordinateur National

Avec la collaboration de Madame ZEBANGO Habata née KIELLO  
et de Monsieur Ada Souleymane KIBORA Consultants Nationaux

FEVRIER 1982

"// CONTRIBUTION DE L'// -DUCATION DE BASE A  
L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN HAUTE-VOLTA"

par

Monsieur Ignace SANWIDI, Coordinateur National.  
Avec la collaboration de Madame ZEBANGO Habata  
née KIELLO et de Monsieur Ada Souleymane KIBORA,  
Consultants Nationaux.

FEVRIER 1982

/-)VANT - ## )) ROPOS

\*\*\*\*\*

La présente étude a été faite à la demande de l'UNESCO pour le compte du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.). Elle a pour but de dégager la contribution de l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire en Haute-Volta.

Madame ZEBANGO Habata née KIELLO et Monsieur Ada Souleymane KIBORA nous ont apporté leur précieux concours pour la réalisation de cette étude, en qualité de Consultants Nationaux.

Monsieur KIBORA a rédigé la partie I-2 (I-2-1 ; I-2-2 et I-2-3) qui traite de "l'Emergence de l'objectif d'autosuffisance alimentaire" (la situation alimentaire, la situation nutritionnelle et la définition de l'objectif d'autosuffisance alimentaire).

Madame ZEBANGO a rédigé la partie II-1 (II-1-1 ; II-1-2 et II-1-3) du chapitre qui est consacré à "l'Education et l'autosuffisance alimentaire" (généralités, organisation du système national d'éducation, tendances du développement quantitatif et tendances du développement qualitatif et rénovation pédagogique).

Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour leur collaboration !

Cette étude n'aurait pas pu être réalisée si nous n'avions rencontré auprès des personnes qui nous ont reçu une disponibilité spontanée pour répondre à nos questions et nous fournir la documentation utile. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux et pour les entretiens fructueux qu'elles nous ont accordés.

Ignace SANWIDI

Coordinateur National

A) INTRODUCTION : PRESENTATION DE LA HAUTE-VOLTA

I/- DONNEES GENERALES

I-1 : GEOGRAPHIE

La Haute-Volta est un pays enclavé. Elle est située au centre de l'Afrique Occidentale. Elle est limitée à l'Est par le Niger, à l'Ouest et au Nord par le Mali, au Sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin. Elle a une superficie de 274 200 Km<sup>2</sup>. Elle est constituée d'un plateau au relief peu accidenté qui s'incline légèrement vers le Sud et dont l'altitude se situe entre 250 et 350 mètres.

Son réseau hydrographique comprend quatre bassins de rivières :

- à l'Ouest : le Banifing (rivière permanente) ;
- au Sud : la Comoé (rivière permanente) ;
- au Centre : la Volta Noire (rivière permanente), la Volta Blanche et la Volta Rouge (rivières intermittentes) ;
- au Nord : le Niger (rivière intermittente).

Aucun de ces cours d'eau n'est navigable et seules la Volta Noire et la Comoé coulent toute l'année. Les trois Voltas n'ont dans le pays que leurs cours supérieurs.

I-2 : CLIMAT :

Entièrement située en zone tropicale, la Haute-Volta a un climat de type soudanien qui, vers le Nord, évolue progressivement vers un climat plus sec de type sahélien. Elle a partout deux saisons :

a) La saison des pluies ou "hivernage" qui s'étend de juin à octobre. La pluviométrie moyenne annuelle est de l'ordre de 1.200 mm dans le Sud et ne dépasse pas 500 mm dans le Nord. Pendant cette saison, la température se situe entre 20°C et 32°C.

b) La saison sèche qui s'étend de novembre à mai, avec des températures maximales en saison chaude de 37°C dans le Sud, 39°C dans le Centre et 41°C dans le Nord, et des températures minimales de 19°C dans le Sud, 17°C dans le Centre et 14°C dans le Nord en saison fraîche (décembre à février).

La mousson souffle dans le secteur Sud-Ouest pendant la saison des pluies et l'harmattan, vent sec et poussiéreux venant du Sahara, souffle dans le secteur Est-Ouest-Est pendant une partie de la saison sèche (de novembre à février).

La végétation comprend toutes les variétés de la savane, suivant les nuances du climat (touffes d'épineux, feuillus, forêts, etc...).

Pour toutes ces raisons, la Haute-Volta est véritablement un pays sahélien dont le tableau du climat se présente comme suit :

Zone	Latitude	Pluviométrie (mm/an)	température moyenne (en °C)	végétation type
méridionale (soudanienne)	11° N	1000-1500	20-35	savane d'acacia et forêt en galerie (surtout à l'est)
septentrionale (soudanienne)	11-14°N	700-1000	14-20	Savane de prairies

### II-3 : DEMOGRAPHIE

En 1979, la population de la Haute-Volta s'élevait à 6 040 000 habitants. La densité moyenne de la population est de 22 habitants/km<sup>2</sup>. Elle varie entre 4 habitants/km<sup>2</sup> dans le Nord et 70 habitants/km<sup>2</sup> sur le plateau central qui est le plateau mossi. Le taux d'accroissement annuel est de 2% environ. Les mouvements de migration interne et externe sont importants : près de 15% de la population active travaillent à l'étranger.

La population voltaïque est essentiellement rurale. Les principales villes sont : Ouagadougou, la capitale (172 661 h.) Bobo-Dioulasso (115 063 h.) , Koudougou (45 000 h), Ouahigouya (25 000h), Kaya (20 000h), Fada N'Gourma (17 000h) et Banfora (15 000h).

Le pays compte plusieurs groupes ethniques dont les principaux sont : les Mossis (54,1%), les Bobo (14 %), les Peulh (5,3%), les Dioulas (3 %), les Gourounsi (4,2%), les Gourmantché (4 %), les Sénoufo (5,6%), les Lobi (5,3%) et les Bissa (4 %).

Les langues nationales les plus répandues sont le moore, le jula et le peulh. Elles ont de fortes implantations régionales et comportent de nombreux dialectes.

Le français est la langue officielle.

#### I-4 : HISTOIRE, POLITIQUE ET ADMINISTRATION :

L'empire Mossi apparut dès le XIIème et le XIIIème siècles et regroupait les royaumes de Tenkodogo, de Fada N'Gourma et de Ouagadougou. Le royaume de Ouagadougou fut conquis par la France en 1895 et tout le pays devint une colonie française à la fin du XIXème siècle.

La colonie de Haute-Volta fut supprimée de 1932 à 1947 et son territoire fut réparti entre la Côte d'Ivoire, le Soudan (actuel Mali) et le Niger. Elle fut rétablie en 1947.

La Haute-Volta devint indépendante le 5 Août 1960. Ses présidents successifs sont : Monsieur Maurice YAMEOGO (1960 au 3 janvier 1966), le Général Sangoulé LAMIZANA (3 janvier 1966 au 25 novembre 1980) et le Colonel Saye ZERBO (depuis le 25 Novembre 1980).

Depuis 1960 la Haute-Volta a connu trois régimes républicains. (Août 1960 à Janvier 1966 ; Décembre 1970 à février 1974 et Mai 1978 à Novembre 1980).

L'armée Nationale est intervenue par trois fois dans la vie politique pour mettre fin à l'expérience démocratique. La dernière en date remonte au 25 novembre 1980 où un Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National ( C.M.R.P.N.), dirigé par le Colonel Saye ZERBO, prit le pouvoir, dissout l'Assemblée Nationale et le Gouvernement, suspendit la Constitution et les trois partis politiques constitutionnellement reconnus (le Parti Démocratique Voltaïque, section du Rassemblement Démocratique Africain - P.D.V.-R.D.A., l'Union pour la Défense de la Démocratie - U.N.D.D., et le Front Progressiste Voltaïque F.P.V.).

La Haute-Volta compte onze (11) Départements dirigés chacun par un Préfet et regroupant des sous-préfectures et des arrondissements. Les arrondissements sont à leur tour divisés en villages (on en compte 7 412). Il existe en outre des communes dites de plein exercice.

## II/ ECONOMIE :

### II-1 : Les DONNEES FINANCIERES GENERALES :

Les données statistiques sur la Haute-Volta ne sont pas très précises. Aussi les estimations sont-elles approximatives.

Le Produit Intérieur brut (PIB) est relativement faible. En 1979, il s'est chiffré à 257,2 milliards de Francs CFA environ: ce qui correspond à un PIB de 42 785 F CFA par habitant pour cette année. La structure du PIB en 1979 s'est présentée comme suit :

- Secteur primaire : 95,6 milliards F CFA ;
- Secteur secondaire : 55,9 milliards F CFA ;
- Secteur tertiaire : 105,7 milliards F CFA.

### II-2 : Le Secteur primaire :

Le pays est essentiellement agro-pastoral. En effet 95 % de la population vivent de l'agriculture et de l'élevage. Depuis de nombreuses années, la Haute-Volta souffre des effets de la sécheresse qui a des conséquences catastrophiques sur la production agricole et sur l'élevage. La production vivrière est fluctuante et le déficit vivrier est très important.

Onze (11) Organismes Régionaux de Développement (ORD) sont les structures d'encadrement qui travaillent à l'expansion de la production agricole. Le Ministère du Développement Rural met en place des groupements villageois pré-coopératifs et des coopératives qui sont de véritables cellules de développement. De nombreuses Organisations non-gouvernementales (ONG) interviennent dans divers domaines dans le monde rural.

La sécheresse, persistante ces dernières années, a miné énormément la production agricole et l'élevage. Les principaux produits agricoles sont les céréales (sorgho, mil, maïs, riz, fonio), le coton et les oléagineux (arachides, sésame, karité). De 1977 à 1979, leurs productions se sont présentées comme suit : 1.000 tonnes.

	1977	1978	1979
Céréales (sorgho, mil, maïs, riz, fonio)	1 014	1 157	1 196
Coton	75,00	57,7	75,10
<u>Oléagineux :</u>			
Arachides	77,55	70,14	69,93
Sésame	1,70	4,25	7,00
Karité	56,65	48,7	35,00

Les cultures maraîchères couvrent la consommation urbaine. Les exportations de légumes sont importantes : haricots verts, poivrons, aubergines et fraises. Les fruits locaux sont surtout des mangues, goyaves, papayes, melons, ananas, karités et quelques agrumes. Les mangues et les karités font l'objet d'exportation.

Le coton est la principale culture industrielle. Il est surtout produit au Centre, à l'Ouest et dans le Nord. En 1977, la production du coton était de 75 000 tonnes. L'arachide et le sésame sont les autres cultures de rente. La production de l'arachide est de 60 000 à 70 000 tonnes par an. Celle du sésame a été de 7 000 tonnes en 1979.

L'élevage constitue l'un des secteurs les plus importants de l'économie nationale. Il constitue environ 10% du PIB et près de 50 % des recettes d'exportations. L'évolution croissante du cheptel, depuis 1975, apparaît dans le tableau ci-dessous :

Elevage : estimation des effectifs  
(en millions de têtes)

	1975	1979	1980
Bovins	2 500	2 706	2 760
Ovins	1 600	1 800	1 855
Caprins	2 400	2 710	2 795
Porcins	150	169	175
Volaille	10 000	10 824	11 030

III-3 LE SECTEUR SECONDAIRE

La Haute-Volta est un pays très faiblement industrialisé : le secteur secondaire constitue à peu près 17 % du PIB et son taux de croissance se situe à 6% (1972-1976). Les établissements industriels sont surtout installés dans quatre villes : Ouagadougou (47,61%), Bobo-Dioulasso (35,71%) et Koudougou et Banfora (16 %). On relève les secteurs d'activités industrielles suivants :

- Industries alimentaires, tabac et boisson : 15 entreprises en 1978 ;
- Industries textiles, cuirs et chaussures : 10 entreprises ;
- Industries mécaniques, métalliques et électriques : 10 entreprises ;
- Industries chimiques et dérivés : 11 entreprises.

L'artisanat est important dans l'économie du pays. La production artisanale contribue pour près de 15 % du PIB. Les activités artisanales comprennent essentiellement la fabrication de la bière de mil, la fabrication du pain en milieu rural, la fabrication de produits pour l'habitat et l'ameublement, la construction de logements, la poterie, la vannerie, la filature, le tissage, les objets d'art, les outils agricoles, etc...

La plupart des habitants (surtout les ruraux) s'adonnent à des activités artisanales pendant la saison sèche.

II - 4 LE SECTEUR TERTIAIRE :

La balance commerciale de la Haute-Volta est chroniquement déficitaire à cause de la faiblesse de ses recettes d'exportations, de la détérioration des termes de l'échange et de l'augmentation régulière des prix des produits pétroliers. Le pays subit de plein fouet les conséquences de la crise économique mondiale.

Les principaux produits d'exportation sont le bétail, la viande, les amandes de karité, le coton, les fruits et les légumes. En 1977 et 1978, leur répartition a été la suivante :

1.000 tonnes

	1977	1978	millions F CFA
- Bétail, viande	20	25	3 986
- Coton	15	11	5 400
- Arachides décortiquées	5	-	381
- Sésame	3	-	257
- Karité (amandes)	31	22	1 305
- Légumes et fruits	14	13	413
- Peaux :	0,8	0,9	528

L'absence de céréales parmi les produits d'exportation correspond à la situation de pénurie alimentaire que connaît le pays depuis 1974.

L'importance des produits agricoles dans l'exportation justifie la priorité accordée au développement agricole.

Pendant les années 1977 et 1978, la Haute-Volta a importé de grandes quantités de céréales qui sont pour elle des produits de première nécessité. Elle a ainsi importé environ 52 000 et 55 000 tonnes de céréales en 1977 et 1978.

En 1978, les principaux partenaires commerciaux de la Haute-Volta ont été :

→ pour les importations : la Côte d'Ivoire (29,03%), la France (20,3%), les Etats-Unis (8,24 %) et le Ghana (6 %).

- pour les exportations : la Côte d'Ivoire (44 %), le Royaume-Uni (27 %), la France (9%) et l'Allemagne Fédérale (5%).

### III/ SECTEUR SOCIAL :

#### III-1 LE SECTEUR DE L'EMPLOI

En Haute-Volta, l'emploi rural occupe plus de 95 % de la population. Mais le sous-emploi sévit dans le milieu rural pendant la saison sèche (7 à 8 mois par an). Pendant cette période, les mouvements de migrations internes et externes sont importants. Beaucoup de gens émigrent temporairement ou définitivement vers les pays côtiers (surtout la Côte d'Ivoire et le Ghana). 15% de la population active travaillent à l'étranger.

Les salariés sont répartis entre le secteur public et le secteur privé. En 1975, pour une population active de 2 959 226 personnes (soit 53,1% de la population), l'emploi salarié occupait 41 609 personnes réparties entre le secteur public (22 639) et le secteur privé (18 970). Le secteur moderne emploie une infime partie de la population active nationale : à peu près 1,5 % de la population.

L'emploi salarié du secteur moderne a notablement crû ces dernières années. Mais les demandes d'emploi enregistrées par l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE) dépassent de loin les offres d'emploi. Ainsi par exemple, en 1976, cet Office a enregistré 9 000 demandes dont 58 % de main-d'oeuvre banale, 18 % pour les ouvriers, 8 % pour les employés, 9 % pour les métiers du transport et 6 % de débutants. A la même année, les offres d'emploi n'ont représenté que 3 600, soit 40 % des demandes. Parmi ces offres on relevait 22 % pour des emplois qualifiés, 12 % pour des employés, 21 % pour les ouvriers et 57 % de main-d'oeuvre banale. Le nombre de demandeurs débutants diplômés de l'Enseignement Général (BEPC et Baccalauréat) mais sans qualifications augmente régulièrement.

L'emploi salarié du secteur moderne est en outre caractérisé, tant dans le privé que dans le public, par un déficit important de techniciens et de cadres supérieurs. C'est pourquoi on note un nombre important de cadres expatriés dans le privé comme dans le public.

Par ailleurs, malgré le grand nombre de femmes dans l'effectif de la population (49,9 % de femmes contre 50,1% d'hommes d'après les résultats du recensement de 1975), le nombre des femmes salariées est très faible (4,7 % des effectifs dans le privé et 13,5% des effectifs dans le public).

Les possibilités d'emploi sont très restreintes dans le secteur moderne. Selon les prévisions faites par l'Office National de la Promotion de l'Emploi à partir des résultats de l'enquête sur la situation de l'emploi et de la formation faite par cet Office en 1975, l'effectif total des salariés augmenterait à un taux moyen annuel de 8,4 % entre 1975 et 1981. Le tableau ci-dessous indique les effectifs prévus à partir de l'effectif de 1975 :

Années	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Effectifs	41609	45095	48883	52990	57441	62266	67500

### III-2 : LE SECTEUR DE LA SANTE.

#### III-2-1 POLITIQUE GENERALE :

Depuis 1960, la politique sanitaire de la Haute-Volta a porté essentiellement sur les actions suivantes :

- la lutte contre les maladies transmissibles endémo-épidémiques ;
- le développement des Services de Santé de base et plus particulièrement les Services de protection maternelle et infantile y compris la nutrition ;
- l'amélioration des conditions matérielles d'exercice de la médecine de soins individuels ;
- la formation et le perfectionnement du personnel de niveau moyen principalement dans le domaine de la Santé Publique et le contrôle des endémo-épidémies locales.

En juin 1981, la Haute-Volta disposait des infrastructures et des ressources humaines suivantes :

III-2-2 : INFRASTRUCTURES SANITAIRES :

- 430 formations fonctionnelles ;
- 20 formations fermées ;
- 53 projets de construction.

Ces formations se répartissent en : 2 hôpitaux nationaux de 750 lits chacun, 3 hôpitaux départementaux de 200 lits chacun et 2 hôpitaux départementaux en cours d'achèvement ; des centres médicaux ayant 25 à 50 lits ; des dispensaires et maternités (environ 300) ou des dispensaires seuls ou des maternités seules ; des formations spécialisées (48) tels des centres de tuberculeux, des léproseries et des lazareths.

III-2-3 : RESSOURCES HUMAINES :

- Les effectifs du personnel Voltaïque : 101 médecins, 14 chirurgiens-dentistes, 46 pharmaciens, 3 biochimistes, 3 nutritionnistes, 4 biophysiciens, 1 biologiste, 2 préparateurs en pharmacie, 120 assistants de Santé, 199 sages-femmes d'Etat, 401 infirmiers/ères d'Etat, 757 infirmiers/ères brevetés, 11 sages-femmes africaines, 6 techniciens supérieurs, 13 assistants d'assainissement, 180 infirmiers/ères brevetés spécialisés, 36 sœurs infirmières, 148 agents itinérants de Santé et 56 accoucheuses auxiliaires.

- Les effectifs du personnel expatrié : 26 médecins.

De nombreuses contraintes financières handicapent lourdement le bon développement des activités que mènent ces personnels. Aussi le pays connaît-il une morbidité générale élevée avec une forte mortalité infantile (3 enfants sur 10 meurent avant l'âge de 5 ans). L'espérance de vie à la naissance est faible : 33 ans dans le milieu rural.

III-2-4 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

La situation sanitaire en Haute-Volta est donc caractérisée par :

- l'insuffisance de l'hygiène individuelle ;
- le manque d'eau potable ;
- le manque d'assainissement et d'hygiène de l'environnement ;
- l'insuffisance alimentaire ;

- la mauvaise utilisation des denrées disponibles ;
- la mauvaise couverture sanitaire : d'où une charge excessive par Hôpital (300 000 à 500 000) et une mauvaise répartition des infrastructures sanitaires.
- la faiblesse du nombre des personnels de Santé : un médecin pour 594 000 habitants (contre une normale de 1 pour 100 d'après ( l'OMS), une sage-femme pour 62 000 (contre 1 pour 5 000) et un infirmier d'Etat pour 17 000 (contre 1 pour 5 000) ;
- l'insuffisance du budget national : seuls 4,9% de ce budget sont alloués à la santé.

#### IV - SECTEUR DE L'EDUCATION

L'enseignement est dispensé dans les établissements publics et privés en français, langue officielle. Une réforme du système éducatif est au stade expérimental dans des écoles primaires situées dans les zones linguistiques moore, jula et fulfulde depuis octobre 1979. Les programmes de l'Enseignement Secondaire sont alignés sur les programmes français, avec quelques adaptations décidées par la Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale des Pays d'Expression Française. Le taux de scolarisation primaire est faible : en 1981, il était de 15, 17 %. La couverture scolaire est inégalement répartie sur l'ensemble du pays. Les enseignements secondaire et supérieur touchent une infime minorité de la jeunesse.

#### V - SECTEUR DE LA CULTURE

En Haute-Volta , le patrimoine culturel est très riche. Le pays compte plus d'une soixantaine de groupes ethniques dont les traditions et les coutumes sont très vivaces. Le folklore est très riche et varié. Il y a une centaine d'écrivains qui s'intéressent au théâtre, à la poésie, au roman et au conte. Les troupes théâtrales sont nombreuses. La musique moderne dispose de ses "vedettes" mais peu ont une envergure internationale.

On déplore une absence notoire de structures d'encadrement des artistes qui sont pratiquement abandonnés à eux-mêmes. Par ailleurs, le manque de maisons d'édition, de festivals et d'expositions ne donne pas de possibilité d'expression aux écrivains, peintres, sculpteurs, artisans et artistes divers. Aussi peut-on dire que la culture, quoique riche, est négligée car considérée comme non prioritaire.

## VI- CONCLUSION

La Haute-Volta connaît donc de nombreux handicaps structurels. Ses différents secteurs d'activités ne peuvent se développer harmonieusement à cause de ces handicaps qui sont notamment : l'enclavement du pays, sa situation en zone tropicale, la sécheresse persistante, les méthodes culturelles traditionnelles, la faiblesse de la couverture sanitaire, le taux d'analphabétisme élevé, la faiblesse du taux de scolarisation, la faiblesse de l'industrialisation, etc... L'objectif d'autosuffisance alimentaire ne peut donc être atteint si on ne trouve pas de remèdes adéquats à ces divers handicaps.

B/ CHAPITRE I : SAHEL, SECHERESSE ET EMERGENCE DE L'OBJECTIF  
D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE.

I-1 : SAHEL ET SECHERESSE EN HAUTE-VOLTA

I-1-1 Le Sahel en Haute-Volta

Le Sahel, en Haute-Volta, présente de nombreuses caractéristiques dont les plus importantes sont les caractéristiques géographiques, démographiques et économiques.

I-1-1-1 : Les caractéristiques géographiques :

Le Sahel se définit généralement par une courte saison de pluie qui dure trois (3) mois au maximum (avec seulement 40 à 50 jours de pluie), des précipitations annuelles inférieures à 600 m/m, de fortes amplitudes thermiques diurnes et annuelles.

La végétation est caractérisée par la steppe et un tapis graminéen important. La steppe sahélienne est constituée de petits arbres ou arbustes, souvent épineux (acacia), pour la plupart rabougris du fait de la sévérité du climat et du surpâturage.

L'agriculture, au Sahel, est considérée comme complémentaire des activités des pasteurs nomades, transhumants ou sédentarisés. La faiblesse de la pluviométrie et l'irrégularité des pluies rendent précaires les cultures.

De ce qui vient d'être dit, nous pouvons déduire qu'écologiquement, la zone sahélienne concerne la frange Nord de la Haute-Volta, située au nord du 14ème parallèle.

Mais depuis 1970, qui correspond au début de la sécheresse, nous assistons à une descente vers le Sud des limites de la zone sahélienne qui, en certains endroits, ont atteint des régions comprises entre les isohyètes 700 à 800 m/m de pluviométrie. Même si ces zones au départ ne faisaient pas partie du Sahel, elles le sont devenues par les effets combinés du climat (notamment la pluviométrie) et des hommes qui ont détruit le milieu. Cette nouvelle zone atteint pratiquement tout le plateau mossi à forte densité de population.

I-1-1-2 : Les caractéristiques démographiques :

La population sahélienne-type était constituée de Pauls , de Rimaïbés, de quelques Touaregs et Bellas. La densité de la population est inférieure à 10 hab./km<sup>2</sup>, à cause sans doute des conditions de vie très dures (manque d'eau et agriculture précaire).

I-1-1-3- Les caractéristiques économiques :

D'une manière générale, l'économie sahélienne repose presque exclusivement sur l'élevage . Celui-ci , sur le plan national, représente une part importante des exportations.

I-1-1-4 : Les effets de la sécheresse :

Si nous admettons que la sécheresse est d'abord liée à une baisse importante de la pluviométrie, nous pouvons dire qu'en Haute-Volta, on a commencé à ressentir la sécheresse depuis 1971, et qu'elle persiste encore, malgré quelques légères améliorations enregistrées suivant les années.

Elle a été ressentie, sur le plan de la baisse de la pluviométrie, sur tout le territoire national, mais avec un effet plus marqué sur les zones situées au Nord de l'isohyète de 800 m/m (voir carte jointe en annexe).

Pour illustrer la baisse généralisée de la pluviométrie, voici, à titre d'exemples quelques hauteurs d'eau relevées en des points du territoire national :

Moyennes annuelles sur 10 ans (1961 - 1970) en m/m	1970	1971	1972
Gorom-gorom	495,5	325,3	200
Dori	590,6	406,8	426,6
Aribinda	538,2	439,2	373,6
Ouahigouya	698,8	521,7	481,4
Bogandé	659,3	415,2	440,6
Ouagadougou	846,1	728	726,4
Bobo-Dioulasso	1180,9	1404,3	963,6
Banfora	1179,2	1158,8	1070,6
			1047,5

Un des effets les plus visibles de la sécheresse sur l'environnement, a été la dégradation accélérée des forêts naturelles, due à la baisse rapide du niveau des nappes phréatiques, qui, elles-mêmes ont accusé un déficit du fait de la mauvaise pluviométrie. Les ressources en eau ont été insuffisantes tant pour les plantes que pour les puits et forages, les barrages, etc... Mais rappelons encore ici que la pluviométrie n'est pas seule responsable de la désertification progressive que nous enregistrons. Comme autres facteurs de dégradation, nous pouvons citer les feux de brousse et l'accélération de la coupe des arbres.

En effet, il a été constaté que les populations rurales, qui d'habitude ne prélevaient des arbres que pour leurs modestes besoins, se sont mises à exploiter les forêts de façon anarchique, afin de trouver des ressources monétaires leur permettant d'acheter les denrées alimentaires qu'elles n'ont pu produire du fait de la sécheresse.

De vastes étendues de terrain ont été ainsi mises à nu. Si nous nous rappelons, à titre d'exemple, le rôle joué par la forêt dans la protection des sols contre l'érosion et pour le maintien de leur fertilité, son rôle dans le processus d'infiltration des eaux de pluies et l'approvisionnement des nappes souterraines, il est facile de deviner les conséquences de telles pratiques sur la production agricole et l'approvisionnement en eau de ces populations.

On peut dire que la Haute-Volta, essentiellement pays d'agriculteurs et d'éleveurs, est, comme tous les Etats du Sahel, conditionnée par la présence ou l'absence de formations forestières, éléments favorables et permanents de son environnement.

La sécheresse a donc eu des effets catastrophiques sur l'environnement, sur l'économie, sur l'homme et sur la société. En effet elle a provoqué la famine généralisée, des décès de personnes et d'animaux, accentué la malnutrition, aggravé les problèmes de la santé et entraîné la migration de nombreuses populations vers des zones plus hospitalières.

I-2 : EMERGENCE DE L'OBJECTIF D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN HAUTE-VOLTA.

(Ce chapitre a été rédigé par Monsieur KIBORA Ada Souleymane).

La Haute-Volta a été durement touchée par la sécheresse des années 1972-1973, résultat d'un déficit pluviométrique permanent constaté depuis 1965. Ceci a eu pour conséquence une baisse constante des disponibilités alimentaires et une détérioration plus profonde de l'état sanitaire et nutritionnel des populations et notamment des groupes vulnérables (femmes enceintes, femmes allaitantes et enfants).

I-2-1 : La Situation alimentaire

I-2-1-1 : Evolution de la production agricole :

Les principales cultures pratiquées sont les céréales (mil, sorgho, maïs, riz et fonio), les légumineuses (haricot, pois de terre) et quelques tubercules (igname, patate, manioc...), des cultures industrielles destinées à l'exportation comme l'arachide, le sésame et le coton. Les cultures maraîchères et fruitières sont en pleine expansion. Le tableau suivant donne l'évolution de la production agricole de 1970 à 1978.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (en tonnes)

ANNÉES

CULTURES	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
<b>CULTURES VIVRIÈRES</b>									
- Mill	377.382	297 690	265 646	252 525	309 869	313 378	347 312	354 673	324 586
- Sorgho	566 381	474 445	652 358	481 410	621 498	747 286	534 021	634 812	444 672
- Maïs	55 348	66 394	126 000	59 330	137 521	144 636	60 041	73 748	93 774
- Fonio	6 399	6 350	5 200	5 620	6 430	12 200	3 765	6 362	4 644
- Riz (paddy)	34 285	36 879	33 604	31 300	32 300	39 900	45 449	48 327	53 643
<b>T O T A L</b>	<b>1 039 798</b>	<b>881 758</b>	<b>1 082 808</b>	<b>829 685</b>	<b>1 107 618</b>	<b>1 257 400</b>	<b>990 588</b>	<b>1 117 927</b>	<b>921 319</b>
<b>PECULIERS</b>									
- Niébé	15 510	13 960	37 000	14 946	42 210	17 340	17 845	18 380	17 820
- Voandzou	52 490	47 240	18 000	50 554	20 790	53 360	48 395	56 621	48 128
- Igname	25 600	25 600	25 000	25 613	25 920	26 310	25 498	26 263	25 475
- Patate douce	6 400	6 400	6 200	6 403	6 480	6 578	6 376	6 587	6 371
- Manioc	8 000	8 000	7 800	8 004	8 100	8 222	7 968	8 207	7 961
<b>T O T A L</b>	<b>108 000</b>	<b>101 200</b>	<b>94 000</b>	<b>105 520</b>	<b>103 500</b>	<b>116 810</b>	<b>106 082</b>	<b>116 038</b>	<b>105 755</b>
<b>CULTURES INDUS - TRIELLES ET D'EXPORTATION</b>									
- Arachides (décortiquées)	69 393	66 182	67 950	62 865	78 900	87 200	72 686	57 073	51 467
- Karité	13 407	15 804	44 500	10 380	50 192	40 618	32 402	56 654	42 385
- Sésame	4 364	4 009	5 654	5 298	5 300	5 820	17 266	9 382	8 691
- Coton graine	36 328	29 217	36 561	26 268	29 268	50 682	59 315	44 675	57 642
<b>T O T A L</b>	<b>123 492</b>	<b>115 212</b>	<b>154 665</b>	<b>105 243</b>	<b>163 660</b>	<b>192 320</b>	<b>181 569</b>	<b>167 784</b>	<b>160 185</b>

Le déficit alimentaire chronique que connaît le pays ces dernières années est dû essentiellement à l'insuffisance de la pluviométrie. Pour ce qui concerne par exemple la campagne céréalière 1980-1981, on a noté une réduction générale des précipitations par rapport à la moyenne de celles des années 1961-1979 (en moyenne de 25 %). Les pluies ont été insuffisantes un peu partout. Aussi la récolte de 1980 a-t-elle été mauvaise.

C'est ainsi que la récolte de céréales (mil, sorgho, maïs, riz et fonio) a été estimée à 1.019.000 tonnes, soit une réduction de 15% par rapport à l'année 1979, de 12% par rapport à l'année 1978 et de 9% par rapport à la moyenne des années 1975-1979.

Production céréalière (en tonnes)

	1979	1980	1979-100	différence en tonnes
Sorgho/mil	1 034 000	952 700	92	- 81 300
Maïs	103 000	57 400	56	- 45 600
Riz	55 000	9 600	17	- 45 400
TOTAL	1 192 000	1 019.700	86	-172 300

On note une disparité dans la production céréalière selon les régions. Ainsi, certains départements (Centre-Ouest, Nord et Sahel) accusent un déséquilibre structural, tandis que d'autres (Volta Noire et Hauts-Bassins) connaissent un excédent structurel.

Pendant les années 1978, 1979 et 1980, les régions de l'Ouest ont produit en moyenne 40 % et plus de la production nationale de céréales, tandis que les régions du Nord ont produit en moyenne 5% de la production nationale et que celles du Sahel produisaient autour de 4%.

Production céréalière par région :

O.R.D.	1978		1979		1980	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Ouest	462 000	40	493 000	41	446 000	44
Nord	77 000	7	67 000	6	38 300	4
Sahel	66 000	5	39 000	3	38 300	4
Centre-Nord	114 000	10	114 000	10	74 100	7
Centre	346 000	30	382 000	32	361 000	35
Est	92 000	8	97 000	8	62 000	6
<b>TOTAL</b>	<b>1 157 000</b>	<b>100</b>	<b>1 192 000</b>	<b>100</b>	<b>1 019 700</b>	<b>100</b>

Selon le Gouvernement, le déficit alimentaire pour l'année 1980/1981 est de 93 000 tonnes. Pour le combler, le pays doit importer des aliments et bénéficier d'aides financières pour l'achat local et le transport <sup>des</sup> céréales disponibles (environ 14 000 tonnes).

I-2-1-2 : Les importations alimentaires

Face à une demande importante et à une production agricole faible, le pays a dû importer des denrées alimentaires afin de subvenir aux besoins alimentaires des populations.

Les importations d'aliments comprennent les importations commerciales, les importations à titre d'aide et les importations non contrôlées.

Les importations commerciales ne concernent que le blé et le riz. Elles excluent l'orge pour les brasseries. En 1980, elles ont été de 40 000 tonnes.

Les importations à titre d'aide comprennent le sorgho rouge, le sorgho blanc, le maïs graine, la farine de maïs, le riz entier, le riz brisé, le blé graine, la farine de blé et les denrées alimentaires (lait, huiles, graisses, divers).

Les importations contrôlées concernent surtout le riz, le blé et le sorgho.

Les importations contrôlées :

(en tonnes)

PRODUITS	1978	1979	1980	1981
Blé + semoule	22 188	7 000	13 000	13 200
Riz	10 041	21 000	25 000	4 800
Sorgho	-	5 000	10 000	3 904

Sources : Ministère du Commerce - Coopération Française.

A ces importations contrôlées, il faut ajouter les importations clandestines dont le volume est estimé par les Services du Développement Rural à 15 000 tonnes par an.

I-2-1-3 Les aides alimentaires

Le pays bénéficie d'aides alimentaires destinées à satisfaire les besoins alimentaires des zones dites "sinistrées" en priorité. Ces aides contribuent à couvrir partiellement le déficit alimentaire. Elles ont été très importantes dans les années 1972, 1973 et 1974 (42 178 tonnes, 55 274 tonnes et 85 380 tonnes de céréales). Elles ont été moins importantes en 1975 et 1976 (14 110 tonnes et 13 801 tonnes de céréales).

(en tonnes)

DONATEURS	1972/73	1973/74	1974/75	1977/78	1 78/79	1979/80	1980/81
France	5 000	9 000	-	-	4 000	4 000	-
C E E	14 500	14 900	15 000	8 351	7 000	3 889	8 000
USAID	20 850	17 525	19 224	5 033	9 936	1 000	-
PAM	4 000	5 842	3 215	9 224	5 000	4 980	-
CATHWEL	-	2 690	7 673	4 039	3 000	16 661	-
AUTRES	3 500	7 994	13 500	2 500	-	5 800	-

Sources : FAO - OFNACER - DSA

I-2-1-4 : La production animale

L'élevage occupe, avec l'agriculture, une place prioritaire dans le développement du pays. Mais, pour diverses raisons, cet élevage est loin de satisfaire les besoins de la consommation des populations voltaïques.

La production animale, qui concerne particulièrement le gros bétail, a été estimée par la F.A.O. aux quantités suivantes :

- Bovins	2 900 000 têtes
- Ovins et Caprins	4 770 000 têtes
- Porcins	180 000 têtes
- Equins et asins	300 000 têtes
- Volailles	12 à 15 millions d'unités.

Ces quantités correspondent à une production totale en viande carcasse de 63 600 tonnes sur la base des taux de production annuelle de 10  $\%$  pour les bovins, 35  $\%$  pour les ovins-caprins, 100  $\%$  pour la volaille et 70  $\%$  pour les porcs. Compte tenu de l'importance de la population, cette production est faible.

La production laitière est aussi très faible. Elle atteint environ 150 000 tonnes.

La production des oeufs est difficile à évaluer. Elle sert surtout d'éléments d'apports de moyens financiers dans le milieu rural où sa consommation est très faible. Il existe très peu de données fiables sur les ressources piscicoles. Mais un inventaire du potentiel de pêche nous donne un chiffre de plus de 6 000 tonnes de poissons par an.

En ce qui concerne la situation du travail et du fumier produits par les bovins, on estime qu'en 1981 le pays avait 72 000 bovins de trait répartis chez 30 000 exploitants. Le travail de ces bovins et leur fumier contribuent à l'augmentation des rendements. On évalue qu'un animal de trait compte en moyenne 100 jours de travail par an et améliore le rendement de 3 fois celui obtenu en culture manuelle. Un boeuf de trait produit en moyenne 2 500 kg de fumier. Ainsi la production moyenne des animaux de trait en une année est évaluée à 18 000 tonnes de fumier.

I-2-1-5 L'importance du déficit alimentaire

Le déficit alimentaire de la Haute-Volta est important. A titre d'exemple, voyons ce qu'il a été lors de la campagne céréalière 1979/1980.

Selon les services de la Direction des Services Agricoles, le bilan céréalier de la campagne 1979/80 se présente comme suit :

- production céréalière	1 196 330 t.
- stock de réserve	11 992 t.
- apport compensatoire (tubercules et légumineuses)	40 000 t.
- importation non contrôlée	15 000 t.
- importation contrôlée	30 000 t.

Total disponible: 1 293 222 t.

Consommation :

Selon des enquêtes effectuées par des nutritionnistes voltaïques dans 19 villages du pays, la ration céréalière retenue est de 226 kg/ha/an. Mais selon des études effectuées par des Experts de la FAO, la ration céréalière se chiffrerait à 180 kg/ha/an.

Cependant, compte tenu du fait que, sur le plan nutritionnel, la ration complète ne peut être composée uniquement de céréales, et en attendant une enquête de consommation sur l'ensemble du pays et qui donnerait des chiffres exacts, la moyenne de 200 kg/pers./an a été retenue par les Services techniques. Ainsi, pour une population évaluée en 1980 à 6 150 000 habitants, on a la consommation suivante :

Pour 6 150 000 habitants	1 230 000 t.
- semences et pertes	159 633 t.
- industries, élevage et exportations	15 000 t.

Total consommation : 1 404 633 t.

Sur la base de 200 kg/pers./an, le déficit céréalier est donc estimé à 111 311 tonnes. Mais en tenant compte de la reconstitution des stocks de réserve estimés à 15 000 tonnes, le déficit est alors estimé à 96 311 tonnes.

Ce déficit est inégalement réparti. Il touche particulièrement les Départements du Nord et du Centre-Est (Dori-Ouahigouya- Kaya) et certaines poches à Fada N'Gourma, Ouagadougou et

Koudougou. La population de ces zones est estimée à 1 600 000 personnes et le déficit céréalier dans certaines zones peut avoisiner les 100 000 tonnes.

Le déficit des productions animales est aussi accusé. Il s'explique essentiellement par l'insuffisance ou le manque d'eau. Ainsi la sécheresse de ces dernières années a été catastrophique pour le cheptel. On estime que 250 000 à 300 000 bovins ont été décimés pendant la grande sécheresse. Elle a eu en outre les effets suivants sur le bétail : la perte de poids, la perte de la production laitière, la migration des animaux de la zone sahélienne vers le sud, la modification dans la composition des troupeaux et une grande vente d'animaux pour l'achat de céréales qui a même pu toucher les vaches laitières et les génisses.

I-2-1-6 : Les problèmes d'approvisionnement et de distribution.

Les aides alimentaires sont manipulées par un organisme public (l'Office National des Céréales : OFNACER) et par des Organismes non-Gouvernementaux (ONG). L'approvisionnement des zones déficitaires se fait avec beaucoup de difficultés.

L'OFNACER assure la commercialisation des céréales en association avec des commerçants privés et des groupements villageois (banques de céréales).

Le mauvais état des routes et l'insuffisance de magasins adéquats pour le stockage entravent l'approvisionnement et la distribution des aides.

L'OFNACER est chargé de la vente des céréales fournies à titre d'aide. En 1980-1981, l'OFNACER a manipulé 1 3809,282 tonnes de céréales données. Il ne dispose que d'une trentaine de camions d'une capacité de 312 tonnes environ pour assurer le transport des céréales. Aussi fait-il parfois appel au transport privé.

Il convient d'ajouter que les prix pratiqués par les commerçants privés sont parfois si élevés qu'une bonne partie des populations touchées ne peut se permettre l'achat du sac de 100 kg de sorgho. Celui-ci peut coûter 9 000 à 10 000 F CFA contre 7 150 F CFA, prix pratiqué par l'OFNACER.

Les moyens limités de l' OFNACER ne lui permettent d'approvisionner que les centres où sont situés ses magasins. Ses magasins de stockage actuels ne lui permettent de stocker que 32 500 tonnes de céréales. Ceux prévus pour 1980-1981 auront une capacité totale de 9 450 tonnes, tandis que ceux qui sont en projet auront une capacité de stockage de 22 600 tonnes.

L' OFNACER se fixe pour objectif de disposer, autour des années 1990, de 75 000 tonnes de capacité pour loger les stocks nécessaires pour répondre aux besoins urgents de consommation des populations en cas de sinistres.

### I-2-2 : LA SITUATION NUTRITIONNELLE

#### I-2-2-1 : Les caractéristiques de la ration alimentaire.

Le manque de données récentes et fiables ne permet pas de cerner correctement cet aspect du problème.

Les seules informations fiables et concernant tout le pays datent de 1963-1964, résultat de l'enquête sur le budget consommation effectuée par l' Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Quelques enquêtes à caractère régional ont été effectuées en 1976 par l' Institut National de Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), Organisme Français, et en 1979 (nutritions des Voltaïques). Mais on ne dispose que des résultats partiels.

De ces enquêtes, il ressort que le régime alimentaire du Voltaïque est presque exclusivement à base de céréales (mil et sorgho) que l'on retrouve régulièrement à tous les repas tout au long de l'année et que l'on consomme sous forme de pâte bouillie assez consistante (le tô) accompagné d'une sauce de légumes avec parfois du poisson ou de la viande.

La composition des sauces varie avec la région, la saison et le niveau socio-économique de la famille.

La ration alimentaire du Voltaïque moyen est la suivante :

Céréales	73,5 ‰
Légumes fruits	10,8 ‰
Viandes	6 ‰
Oléagineux	3 ‰
Tubercules	1,4 ‰
Poissons	0,9 ‰
Boissons	4,5 ‰

Les céréales couvrent environ 74 ‰ de la ration calorique. La ration protidique est réalisée en quantité grâce aux protides des céréales, mais les protéines animales sont insuffisantes. La ration lipidique est souvent déficitaire et responsable du déficit calorique. Les apports en vitamines et éléments minéraux sont insuffisants.

I-2-2-2 : Les carences alimentaires et les maladies qu'elles provoquent ;

Par les caractéristiques de la ration, on constate que l'état nutritionnel de l'ensemble des populations est déficient, mais ce déficit nutritionnel est plus accentué chez les groupes vulnérables (femmes enceintes, femmes allaitantes et enfants) chez lesquels le taux de mortalité est élevé.

Exemple : - taux de mortalité de 0-1 an : 189,7 ‰  
- taux de mortalité de 1-4 ans : 248 ‰

On estime que 50 ‰ des enfants âgés de 0 à 5 ans souffrent de malnutrition.

Par ailleurs, l'insuffisance des disponibilités alimentaires, la faiblesse du revenu, le mauvais approvisionnement des zones nécessaires, les habitudes alimentaires et les maladies infectieuses sont autant de freins à la consommation alimentaire, entraînant ainsi des carences alimentaires de façon chronique.

En tête de ces carences on note la malnutrition protéino-énergétique qui dénote une insuffisance de protéines et d'énergie. Viennent ensuite les carences spécifiques (carences en vitamines ou anémies nutritionnelles).

Ces carences engendrent nécessairement des maladies dites nutritionnelles comme le Kwashiorkor ou le marasme.

En effet, les troubles de l'alimentation sont très divers et peuvent porter sur la ration alimentaire : sur l'un de ses grands constituants comme les protides, les lipides ou les glucides, ou sur les oligo-éléments tels que vitamines ou sels minéraux. Les formes les plus sévères révélées par les enquêtes sont les avitaminoses A et les anémies.

La carence en vitamine A est évidente dans le Nord : prévalence globale : 25,7 %. La carence en vitamine B2 est manifeste chez les enfants d'âge scolaire qui montrent des signes fréquents de déficience. La carence en vitamine C est assez rare, sauf dans le Nord.

Les anémies nutritionnelles sont fréquentes chez la femme enceinte et chez les enfants d'âge pré-scolaire. Ainsi par exemple le Service de Pédiatrie de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO enregistre environ 12% d'admissions pour cause d'anémie.

Il existe rarement des carences isolées. Souvent elles sont de formes mixtes. En outre ces carences se greffent sur des maladies infectieuses ou parasitaires.

Le rapport final de la 21ème Conférence Technique de l'OCCGE-Nutrition donne les précisions suivantes :

Les examens cliniques effectués sur 1006 personnes dans 23 villages des départements de la Volta-Noire, du Sahel et du Centre-Est relèvent les signes suivants :

- \* 5 cas de marasme (déficit calorique) avec fente musculaire, 7 cas de dépigmentation de la face, 5 cas de faciès lunaire, 21 cas de modification de la texture des cheveux soit au total 0,5% de malnutrition protéines-calorique et 3,3% de kwashiorkor;
- \* 1 cas de kératomalacie (chez une enfant marasmique) ;
- \* 1 cas de xerosis conjonctivale, 1 cas de xérose cornéenne dû à déficit en vitamines A ;
- \* 1 cas de langue magenta, 1 cas de stomatite angulaire pouvant provenir d'une carence en riboflavine ;
- \* 14 cas d'émail marbré dû à un surchage des eaux en fluor.

D'autres examens effectués par une équipe de la Santé dans le Secteur de Yako sur 3 000 enfants de 0 à 5 ans indiquent une malnutrition évidente sur 6,6 % de cette population. De plus, sur 949 enfants examinés on a 816 marasmes-kwashiorkor.

Dans l'ORD de l'Est, d'autres examens effectués sur 2 000 personnes de 5 villages donnent :

- 0,8 % d'avitaminose A ;
- 3 % de déficit d'iode ;
- 2,4 % de malnutrition protéino-calorique.

Dans l'ensemble, les résultats des examens anthropométriques poids/âge, poids/taille, périmètre brachial/âge tracés à partir des données recueillies sont loin d'atteindre les normes standards.

Quant aux maladies infectieuses, comme la rougeole et le paludisme, premières causes de la mortalité infantile, elles se greffent presque toujours sur des organismes déficients. Ces maladies bénignes sur des sujets simples, deviennent mortelles sur des sujets affaiblis par une alimentation carente.

Les maladies parasitaires comme l'ankylostomiase, la bilharziose etc... aggravent les cas des sujets souffrants d'anémies.

Pour résoudre ces graves problèmes d'alimentation, il faut une politique nationale d'augmentation de la production vivrière, au niveau de consommation suffisant, d'où un approvisionnement satisfaisant sur tout le territoire, une éducation sanitaire et nutritionnelle solide à tous les niveaux.

### I-2-3 DEFINITION DE L'OBJECTIF D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

#### I-2-3-1 : Définition :

Pendant longtemps, l'évolution des pays africains a été analysée et mesurée sous l'angle du PNB, de l'aide internationale et de la croissance des produits agricoles d'exportation.

Il a fallu que le Sahel soit durement frappé par la sécheresse des années 1970 pour que les responsables politiques et l'élite intellectuelle prennent conscience d'une nouvelle dimension

du développement, à savoir la satisfaction des besoins essentiels des populations. Le problème alimentaire s'est trouvé, en raison des différentes famines de ces dernières années, porté au premier rang des besoins essentiels.

De ce fait l'autosuffisance alimentaire est devenue la priorité des priorités dans les pays du Sahel. Quel est en fait le vrai contenu et la portée de ce concept qui prend souvent la coloration d'un simple slogan politique ? Pour les Services Techniques, il s'agit de trouver une adéquation ou un équilibre qualitatif et quantitatif entre la production vivrière nationale, la consommation intérieure et la pression démographique. Cet équilibre s'évalue généralement en termes d'emplois-ressources. Du côté des ressources, on trouve les productions alimentaires du pays et ses importations alimentaires. Du côté des emplois, on retient les exportations alimentaires, les quantités utilisées comme semences pour la saison suivante, les pertes et les quantités consommées (Hommes-Animaux).

Pour le politique, il s'agit soit de briser la dépendance nationale vis-à-vis de l'extérieur, soit de préserver une certaine stabilité sociale au niveau des grands centres urbains par la fourniture de produits vivriers importés. Entre les déclarations d'intention ou de politique générale et les faits concrets, la différence est souvent notoire.

Dans le cas concret de la HAUTE-VOLTA, il y a lieu de signaler que, depuis l'Indépendance, la part du budget national réservée aux actions de production ou d'appui à la production agricole pour atteindre l'autosuffisance alimentaire a rarement dépassé les 6% du volume total.

Un autre constat réside dans le mode de fixation des prix d'achat au producteur. La commission interministérielle chargée de l'étude des prix des produits agricoles se laisse orienter presque exclusivement par le critère "pouvoir" d'achat des citoyens bien plus que par le coût réel de production.

Il arrive que la Caisse de Stabilisation des Produits Agricoles refuse certaines années de subventionner les prix des engrais céréales au profit du coton qui constitue son principal produit d'exportation.

Sur le plan régional aucune coopération en matière d'harmonisation des prix ou d'import-export des produits vivriers n'a pu être élaborée et appliquée avec efficacité. Chaque Etat se comporte un peu comme s'il vivait en autarcie. Au plan international, il est plus aisé de négocier des financements pour soutenir des programmes de développement des cultures de rente que pour ceux liés à la production céréalière par exemple.

I-2-3-2 : Stratégie et objectifs :

Les nouvelles Autorités Gouvernementales Voltaïques ont également opté pour l'autosuffisance alimentaire comme priorité des priorités. Le Chef de l'Etat, le Colonel Saye ZERBO, déclarait dans son "Discours-Programme" du 1er Mai 1981 "que les efforts du Gouvernement se polariseront dans la décennie en cours vers la satisfaction des besoins élémentaires des masses qui sont:

- bien se nourrir,
- bien se porter,
- bien se loger...", etc...

Les besoins alimentaires de la Haute-Volta, évalués selon une estimation de la FAO, sont de 1 245 000 T à l'horizon 1982 pour les céréales qui constituent la principale source alimentaire ; ceci en tenant compte d'un taux de croissance démographique de 2,3%. Les objectifs de production pour satisfaire ces besoins sont fixés à 1 572 000 T pour toutes céréales confondues.

Sur le plan animal, l'objectif est de mettre à la disposition de chaque voltaïque 15 kg de viande par an à l'horizon 1986 contre une estimation actuelle de 10 kg par an.

Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, le "Discours Programme" qui fait profession de foi pour les Autorités et les structures étatiques, préconise les actions suivantes :

a) Dans le secteur productif :

- Organisation des paysans et aide à la modernisation de l'exploitation agricole (Equipement à la culture attelée, intrants agricoles) pour mieux produire en élevant les rendements;
- Association des cultures irriguées aux cultures pluviales ;

- Revalorisation du Service National des Sols ;
- Etude d'une réforme agraire dans le but d'une utilisation plus rationnelle des terres ;
- Intensification de la recherche agronomique en vue de découvrir des variétés adaptées aux conditions pédologiques et pluviométriques ;
- Meilleure maîtrise de l'eau par la mise en chantier d'aménagements hydro-agricoles (Sourou, Niéna - Dionkélé) et par la construction de grands ouvrages sur des sites comme la Kompienga, Bagré, Noumbiel ;
- Meilleure organisation de la collecte et de la distribution des céréales dans le double objectif d'une part de stabiliser les prix et d'autre part de constituer des stocks de sécurité alimentaire ;
- L'amélioration de la productivité du cheptel par une meilleure couverture sanitaire, une restauration des pâturages dégradés et par l'introduction de nouvelles méthodes de reproduction.

b) Dans le secteur social :

Nous allons analyser l'étude de l'autosuffisance alimentaire dans le secteur social sous les aspects suivants :

- Stratégie en matière d'eau potable ;
- " en matière de sécurité alimentaire ;
- " dans le domaine de l'éducation ;
- " dans le domaine de la santé.

En matière d'autosuffisance alimentaire, l'eau constitue une denrée rare en milieu rural. Aussi est-il programmé la création de 7 000 points d'eau d'ici 1986 pour mettre à la disposition de chaque villageois environ 10 litres par jour. En milieu urbain les objectifs sont de :

- 30 à 40 litres par jour et par habitant pour les petites villes ;
- 150 litres par jour et par habitant pour les grands centres urbains.

L'autosuffisance alimentaire vise à conjurer le spectre de la famine. En la matière la prévention doit jouer un rôle très important car les années de bonne pluviométrie permettent parfois de dégager des surplus de production alimentaire qui sont souvent soit exportés frauduleusement soit simplement perdus par mauvais stockage ou par gaspillage. Aussi l'établissement d'un programme de sécurité alimentaire est-il indispensable.

Un tel programme comporte trois volets complémentaires en HAUTE-VOLTA :

1°) Les Banques de céréales ou stocks villageois de sécurité qui sont destinés à sécuriser le consommateur rural pendant les périodes de soudure.

Un programme national de 500 banques de céréales a été conçu pour la période des 5 prochaines années ( 1982-1986).

2°) Le programme OFNACER dont l'objectif est d'atteindre 75 000 T en 1990.

Un volume de 30 000 T a déjà été collecté.

3°) Le programme CILSS de sécurité alimentaire dont l'objectif est de créer un stock régional de sécurité de 55 000 T à Koudougou en HAUTE-VOLTA.

Le Concept d'autosuffisance alimentaire enferme également un contenu qualitatif qui réclame une transformation des idées, des consciences et des comportements en milieu rural. D'où l'importance de l'éducation et de la formation de la jeunesse, levier de notre développement.

Concernant les jeunes ruraux, la stratégie adoptée par les Services de la Formation des Jeunes Agriculteurs vise à donner aux jeunes adolescents de 14 à 17 ans, une formation sociale, technique et professionnelle en vue de lutter contre l'exode rural et d'assurer une relève efficace du producteur rural.

A l'heure actuelle, 650 centres de formation de jeunes agriculteurs (CFJA) et 500 groupements des jeunes agriculteurs (GJA) assurent l'encadrement de quelques 35 000 jeunes.

Pour l'horizon 1986, l'objectif est de 800 F CFA et 1 000 GJA pour l'encadrement de 55 000 jeunes.

Concernant l'éducation de type classique une réforme en cours vise :

- la démocratisation de l'éducation et l'élimination de l'analphabétisme ;
- l'adaptation de l'éducation pour favoriser la croissance économique, le mieux-être social et l'épanouissement culturel pour les individus et la collectivité.

Si l'école nouvelle doit être l'expression des besoins des populations, il n'y a pas de doute que la production agricole aura une place de choix dans le nouveau système éducatif.

Ce nouveau système ne devrait pas se limiter uniquement à la formation des jeunes, mais devrait également intéresser les adultes par le canal de l'alphabétisation fonctionnelle.

Dans le domaine de la Santé Publique, la stratégie vise la mise en place d'un dispositif qui associera prévention et soins curatifs décentralisé au niveau des villages où seront installés des postes de santé primaire.

La prévention sanitaire qui a surtout une fonction éducatrice mettra l'accent sur la sensibilisation et la formation des populations aux problèmes de malnutrition, de sous-alimentation et d'hygiène de l'eau.

La décentralisation des soins curatifs au niveau villageois permettra de mieux valoriser une main-d'oeuvre agricole souvent sanitairelement débile en période de production.

Toutes ces différentes stratégies sont intégrées dans leur conception puisqu'il est tenu compte des facteurs limitants et interdépendants dans les secteurs productifs et sociaux. Cette intégration, pour être parfaite, doit l'être également au niveau du personnel d'exécution et des moyens logistiques et financiers.

I-2-3-3 : L'aide extérieure :

Elle contribue pour 80 % à 90 % dans la réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire, notamment dans le secteur des investissements à la production et dans le domaine de l'aide alimentaire.

Les grands projets, comme l'aménagement de la plaine de Bagré (30 000 ha d'objectifs) ou le projet de développement agricole de l' ORD de l' Est, font l'objet d'un financement multilatéral. L'aide bilatérale concerne surtout des petits et moyens projets ne dépassent pas une certaine envergure. Les aides extérieures sont généralement contraignantes dans la procédure des prises de décision et des déblocages des fonds. Le risque d'influence ou d'interférence politique est plus grand dans le cadre de l'aide bilatérale. D'où l'intérêt, pour nos jeunes États, de privilégier l'aide multilatérale. Concernant l'aide alimentaire, celle-ci repose à la fois sur des considérations humanitaires (calamités naturelles, secours aux femmes et enfants) que commerciales (situations d'exédents vivriers dans les pays industriels). L'aide alimentaire comporte des conséquences et des contraintes qui ternissent son efficacité :

- Problèmes liés aux coûts du transport et au conditionnement ;
- Risque de dépendance politique ;
- Risque de réduction de l'incitation à produire les produits vivriers par les paysans ;
- Risque de modification des goûts des consommateurs en leur faisant préférer des aliments importés aux produits locaux.

La meilleure aide alimentaire est celle qui est calculée en quantités physiques et non en valeur monétaires et qui est liée aux programmes de développement.

I-2-3-4 : Les réalisations nationales :

Les réalisations nationales les plus significatives dans la perspective de l'autosuffisance alimentaire sont les suivantes :

a) Les projets de développement vivrier et rural de l'Ouest Volta, de la Bourguiba, de l'Est et de la Sous-Préfecture de Séguénéga dont le coût global se chiffre à 13 122 000 000 F CFA.

b) L'intensification des cultures irriguées à la Vallée du KOU, à Niéna Dionkélé, à Banzon, sur les avals des barrages ruraux et dans les bas-fonds pour un total aménageable de 21 523 ha.

c) La création de la Caisse Nationale de Crédit Agricole dont les premiers financements en faveur du monde rural se chiffrent à près de 2 500 000 F CFA pour la campagne 1980/1981.

d) La mise en chantier du vaste programme de création des 7 000 points d'eau pour un montant de 28,009 milliards F CFA.

#### I-2-3-5 : Conclusion

Il y a lieu de remarquer que l'objectif d'autosuffisance alimentaire doit s'inscrire dans une stratégie globale de développement. Cette stratégie globale devrait tenir compte des nécessités suivantes :

1) Mettre en place une assise industrielle orientée vers la transformation des produits agricoles et vers la fabrication de facteurs de production indispensables et adaptés à l'agriculture voltaïque.

2) Développer une recherche propre et une technologie propre en fonction du contexte social, économique, politique et écologique. Tenir compte des expériences dites traditionnelles des paysans.

3) Mettre en oeuvre une politique d'investissement ou de redistribution des fonds sur la base des deux considérations suivantes :

a) Privilégier l'investissement d'origine nationale en favorisant la collecte de l'épargne nationale qui

est elle-même fonction de la politique de redistribution des revenus dans le secteur rural (problème des prix d'achat au producteur).

b) Pratiquer une redistribution des ressources nationales en tenant effectivement compte de la priorité accordée au secteur rural. Que cette priorité ne soit pas un slogan de façade lorsqu'il y a allocation des ressources nationales.

4) Voltaïser autant que possible les habitudes alimentaires par la sensibilisation des citoyens et par une recherche sérieuse sur les qualités nutritives des plantes, racines et fruits locaux.

5) Augmenter sensiblement la part du budget national réservée aux actions de production ou d'appui à la production agricole.

6) Fixer des prix à la production plus rémunérateurs pour inciter le producteur à accroître sa production.

7) Encourager et développer la production céréalière.

8) Instituer une politique régionale de coopération en matière d'harmonisation des prix ou d'import-export des produits vivriers.

9) Ne pas privilégier le développement des cultures de rente par rapport à celui des cultures céréalières.

10) Développer l'éducation et combattre activement l'analphabétisme afin de conscientiser les masses pour la lutte pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.

C/ CHAPITRE II : L'EDUCATION ET L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE  
EN HAUTE-VOLTA.

(Ce chapitre a été rédigé par Madame ZEBANGO Habata née KIBELLO).

II-1 GENERALITES

II-1-1- Organisation du système éducatif.

L'Organisation administrative de l'Education n'a pas été faite dans l'optique de l'autosuffisance alimentaire. Deux Ministères spécialisés s'occupent du domaine de l'Education. Il s'agit du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture pour les secteurs de l'éducation pré-scolaire, primaire et secondaire, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour les Secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Les Organigrammes de ces deux Ministères donnés en annexe décrivent clairement leurs structures.

II-1-2 : Organisation aux différents niveaux et types d'éducation.

II-1-2- a : Enseignement formel.:

L'enseignement formel comprend :

a) L'Enseignement du Premier Degré qui est obligatoire et gratuit. Il intéresse les enfants âgés de 7 à 13 ans. Il est dispensé dans des écoles primaires publiques et privés. Il a une durée de six ans.

b) L'Enseignement du Second Degré qui comprend :

- l'enseignement normal qui est dispensé dans les lycées, les collèges et les Cours Normaux ;
- l'enseignement technique et la formation professionnelle qui est dispensé dans les lycées et collèges techniques.

c) L'Enseignement du Troisième Degré qui est dispensé à l'Université. Celle-ci se compose d'écoles et d'instituts qui couvrent les domaines suivants : Lettres et Sciences Humaines, Sciences Economiques, Droit, Polytechnique, Mathématique et Physique, Technologie et Cinéma. \

II-1-2- b : Enseignement non-formel.

L'enseignement non-formel est dispensé dans le cadre de l'alphabétisation des adultes qui est souvent fonctionnelle, la Formation des Jeunes Agriculteurs et le Projet d'Accès des Femmes et des Jeunes Filles à l'Education.

II-1-2-b-1 : L'alphabétisation des adultes

L'alphabétisation des adultes touche les adultes âgés de 20 à 35 ans. Le programme comporte les enseignements de la lecture, de l'écriture, du calcul, et la sensibilisation aux problèmes de l'agriculture, de la santé et de l'instruction civique. La formation dure deux ans. Elle est souvent fonctionnelle et sélective et se fait souvent dans la langue maternelle et l'alphabétisé.

II-1-2-b-2 : La Formation des Jeunes Agriculteurs :

La formation des jeunes agriculteurs est assurée dans le cadre de l'Education Rurale qui dispense un enseignement élémentaire abrégé à cycle triennal s'adressant à des jeunes âgés de 15 à 18 ans qui ne peuvent plus entrer dans le système conventionnel d'éducation. Les programmes visent l'acquisition de connaissances intellectuelles et d'habiletés pratiques comportant le français, la lecture, l'écriture, le calcul, les langues nationales, l'histoire, la géographie, l'hygiène, l'éducation agricole et les travaux pratiques. La Formation des Jeunes Agriculteurs dépend du Ministère du Développement Rural.

II-1-2-b-3 : Le Projet d'Accès des Femmes et des Jeunes Filles à l'Education

Ce projet, mis en oeuvre depuis 1966 avec l'aide du PNUD et de l'UNESCO, vise à éduquer la femme et la jeune fille afin de permettre leur participation au processus de développement national. Il se développe dans trois zones différentes. Il offre aux femmes des activités diverses : alphabétisation fonctionnelle en langues

nationales, éducation sanitaire, formation d'accoucheuses traditionnelles, nouvelles technologies destinées à améliorer les conditions de travail de la femme (charrettes, moulins à mil, etc...), émissions radiodiffusées, apprentissage de méthodes culturelles modernes, économie familiale et sociale, activités économiques : jardinage, petit élevage, petit commerce, etc... Ce projet est réellement intégré à la vie communautaire du village. Depuis 1978, ce Projet est conduit par le Service d'Éducation et de Participation de la Femme au Développement qui relève du Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine.

II-1-2-b-4 : Conclusion :

L'Organisation du système éducatif actuel de la Haute-Volta ne prend pas en compte les objectifs de l'autosuffisance alimentaire. C'est pourquoi il n'existe pas d'harmonisation entre les Services éducatifs et les Services des secteurs de la production. Le cloisonnement des Services administratifs ne favorise pas une utilisation optimale des potentialités nationales pour l'éducation en vue de réaliser l'autosuffisance alimentaire.

II- -2 : TENDANCES DU DEVELOPPEMENT QUANTITATIF :

II- -2-1 L'Enseignement Formel

II- -2-1-a : L'Enseignement Pré-scolaire

L'enseignement pré-scolaire est surtout dispensé à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. D'une durée de 1 à 3 ans, il fait figure d'enseignement de luxe profitant aux enfants de familles aisées.

En 1980, il n'y avait qu'une seule section enfantine publique comptant 65 élèves dans la ville de Bobo-Dioulasso. Dans les deux villes, il existe dix-huit (18) sections privées groupant 764 enfants. La population scolarisée de la tranche d'âge de 3 à 5 ans est insignifiante par rapport à la population scolarisable de cette tranche d'âge.

Le personnel chargé de cet enseignement ne possède aucune qualification et il n'y a aucun programme officiel pour le pré-scolaire.

Dans le cadre de la Réforme de l'Education, l'Institut National d'Education est en train de mener une expérience d'enseignement pré-scolaire en zone rurale, pris en charge par la communauté villageoise.

II- -2-1-b : L'Enseignement du Premier Degré

En 1960, à l'indépendance, la Haute-Volta avait un effectif de 51 490 élèves dans l'enseignement primaire, pour une population scolarisable de 6 à 14 ans estimée à 964 000 enfants, soit un taux brut de scolarisation de 5,3%. En 1980, l'effectif scolarisé s'est élevé à 185 658 élèves pour une population scolarisable (6 à 14 ans) de 1 433 000 enfants, soit un taux brut de scolarisation de 12,9 %.

La progression, au niveau des effectifs, a donc été de 6,5% en moyenne par an et celle des taux bruts de scolarisation d'environ 4,5 en moyenne par an. Il est à noter que si les filles, en 1962 représentaient 30,6% de l'effectif total, en 1980, leur pourcentage qui était de 36,9%, bien qu'en hausse, demeurait inférieur à 50%. Pour la période 1962-1980, le taux moyen de

progression annuelle des filles est de 6,9%, et celui des garçons de 5,2 %. Pour la période 1975-1980, sur 1 000 élèves inscrits au CP 1 (1ère année), 573 ont atteint le CM 2 (dernière année):

On a calculé qu'il faut dépenser 18,9 années-élève pour qu'un élève de sexe masculin obtienne le Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et 23,5 années-élève pour un élève de sexe féminin, soit 20,3 années-élève pour l'ensemble. Il faut donc perdre 3 à 4 fois plus de temps et d'argent qu'il n'en faut normalement pour amener un enfant à l'obtention du CEP.

En 1962, l'enseignement primaire comptait 476 écoles (dont 321 publiques), soit 1472 classes (dont 909 dans l'enseignement public). En 1980, on dénombrait 768 écoles publiques totalisant 2839 classes et 64 écoles privées ayant 294 classes. Mais 49% des écoles publiques sont incomplètes et ne possèdent que 3 classes, et 39 % présentent la même situation dans l'enseignement privé. Le ratio moyen élèves/classe est passé de 48 en 1962 à 60 en 1980.

Dans l'ensemble, les bâtiments scolaires ont subi peu de rénovation depuis leur construction. Ils sont presque tous peu adaptés aux aléas climatiques : chaleur-froid-pluies.

Les effectifs enseignants, des sept (7) circonscriptions primaires existantes en 1962, au nombre de 949, sont passés à 3 365 dont 20 % de femmes, en 1980, pour les dix-sept (17) circonscriptions primaires.

Les instituteurs-adjoints, titulaires du Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (C.E.A.P.), représentant 62 % du Corps enseignant. Les instituteurs titulaires du Certificat d'Aptitude Pédagogique (C.A.P.) représentent 28% de l'effectif total des maîtres, tandis que les moniteurs sans formation ni qualification représentent 4 % de cet effectif.

Le corps enseignant est de nationalité voltaïque en totalité. 90 % de ce corps ont reçu, en plus d'une formation de 4 ans, une formation pédagogique.

Au 1er janvier 1982, il y avait vingt-trois (23) Inspecteurs, Chefs de Circonscription primaire, aidés de

soixante-douze (72) Conseillers Pédagogiques Itinérants, recrutés sur concours cinq ans après l'obtention de leur CAP et ayant reçu une formation spéciale de deux ans à l'Institut National d'Éducation.

Le financement de l'Enseignement du Premier Degré est assuré par le budget national, les budgets départementaux et les aides extérieures. En 1980, le budget de fonctionnement du Ministère de l'Éducation Nationale s'est élevé à 3 milliards 503 412 millions de francs CFA.

Le budget de fonctionnement de l'Enseignement du Premier Degré représente 67 % du Budget de fonctionnement global. 3% de la somme consacrée au fonctionnement servent à l'achat de matériel divers. L'achat du matériel didactique n'est assuré que par 30 % de la somme utilisée pour le matériel. Dans ces conditions, le coût unitaire d'un élève est de 13 000 F CFA.

Depuis 1976, il y a une baisse de la somme consacrée au matériel (de 1,3% à 1% du coût unitaire). En 1970, l'intervention des budgets départementaux aux réalisations éducatives a été estimée à 25,3 millions de francs CFA. En 1973, elle était de 104, 963 millions et en 1980, elle était de 1.999,260 millions de Francs CFA. Elle est donc allée en augmentation. Par contre, l'aide extérieure qui au niveau du Premier Degré consiste essentiellement en dons de livres (Coopération Française) n'est passée que de 12,8 millions en 1970 à 15 millions de francs CFA en 1980. Les constructions d'écoles et de logements des maîtres, leur entretien et leur équipement reviennent aux collectivités rurales.

#### II- -2-1-c : L'Enseignement Secondaire Général et Normal

De 1960 à 1980, les effectifs de l'Enseignement du Second Degré Général sont passés de 2 012 élèves à 20 529, soit un taux de progression moyen annuel de 12,3%. Pour la période 1962-1980, les effectifs des filles ont progressé de 16% et ceux des garçons de 11 %, ce qui démontre l'effort entrepris pour la scolarisation des filles.

La forte demande et les difficultés d'accès dues aux structures d'accueil insuffisantes ont permis le développement d'un enseignement privé important.

Le concours d'entrée au Second Cycle de l'Enseignement Secondaire Général constitue un véritable goulot d'étranglement. En effet, chaque année, seules 650 places environ sont prévues pour l'accueil des élèves dans le Second Cycle des Etablissements Secondaires Publics.

En 1980, l'Enseignement du Second Degré Général disposait de 25 établissements publics et de 39 établissements privés. Les salles de classe, au nombre de 218 dans le public et de 212 dans le privé, permettaient un ratio moyen élèves/classe de 48 dans le public et de 52 dans le privé.

Le personnel enseignant, pour l'année 1980, se chiffrait à 488, était voltaïsé à 71,3%. Il se compose de deux catégories : la première, celle des professeurs de CEG, a une formation universitaire courte (DEUG) complétée par une formation pédagogique, la seconde, celle des professeurs titulaires de la licence ou d'autres diplômes supérieurs, n'a pas de formation pédagogique. Les professeurs de CEG n'enseignent que dans le premier cycle. Les professeurs licenciés enseignent dans les deux cycles.

L'Enseignement Normal (dispensé dans les Cours Normaux) appartient au secteur public. Il se faisait autrefois dans quatre établissements (3 cours Normaux formant des instituteurs-adjoints et 1 école normale pour la formation des instituteurs). Actuellement ne fonctionnent que deux Cours Normaux (un pour les garçons et un pour les filles). En 1970, l'Enseignement Normal avait un effectif de 231 élèves dont 127 appartenant à l'Ecole Normale. Actuellement, seuls 130 élèves-maîtres et élèves-maîtresses fréquentent les deux Cours Normaux existants. Leur encadrement est assuré par des Conseillers Pédagogiques Itinérants pour les Cours théoriques et par des Instituteurs pour la pratique.

Le financement de l'Enseignement Secondaire général et Normal comprend une part importante consacrée aux bourses de certains élèves et des subventions attribuées aux Etablissements privés conventionnés.

A titre indicatif, on peut signaler qu'en 1976, le budget consacré au personnel du Secondaire Général et Normal a représenté 19 % du budget de fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale qui était de 2 milliards 373 709 millions de francs CFA . La somme allouée au matériel était de 0,7% de ce même budget , les allocations scolaires et les subventions à l'enseignement privé constituaient les 11 % du budget de fonctionnement du Ministère.

Pour l'Année 1980, le budget de fonctionnement en personnel de l'Enseignement Secondaire Général et Normal s'est élevé à 678 144 000 F CFA, soit 20 % du budget alloué au personnel de tout le Ministère de l'Education Nationale . Les crédits en matériel ont été de 25 620 000 F CFA, soit 16,5 % de la somme consacrée au matériel du Ministère. A ces crédits doit être ajoutée une somme de 307 000 000 F CFA représentant le pécule versé aux élèves boursiers vivant à l'externat, la nourriture, l'habillement et le transport des élèves.

#### II- -2-1-d : L'Enseignement Technique Professionnel du Second Degré

Bien que la formation de techniciens soit une nécessité pour le développement du pays, l'Enseignement Technique a toujours été minoritaire.

En 1960, on comptait 190 élèves dans l'Enseignement Technique et Professionnel du Second Degré. En 1980, on en comptait 3 975 dont 2 877 pour le secteur privé. Le taux moyen annuel de progression a été de 17, 3 %.

Pour l'enseignement public, il n'existe qu'un Lycée technique et deux établissements de cycle court. Les établissements privés sont au nombre de quinze (15) et s'orientent plutôt vers un enseignement commercial.

En 1980, l'enseignement technique public avait 84 professeurs dont 56 % de nationalité voltaïque. L'enseignement privé avait 105 professeurs dont 61 % de Voltaïques.

En 1980, le budget de fonctionnement de cet enseignement, provenant de l'Etat Voltaïque, était de 110 718 000 F CFA. Il a été réparti comme suit : 74,4% pour les salaires des enseignants, 10,2% pour le matériel (enseignement public)

et 15,4% pour une subvention forfaitaire à l'enseignement technique privé.

II- -2-1-e : L'Enseignement du Troisième Degré :

Il voit le jour en 1965 par la création et l'organisation d'un Institut Supérieur de formation pédagogique, qui deviendra, en 1969, le Centre d'Enseignement Supérieur de Ouagadougou. En 1974, ce Centre est transformé en Université. Pendant l'Année Universitaire 1980-1981, l'Université comptait sept (7) Etablissements d'Enseignement et de Recherche qui sont : l'Ecole Supérieure des Lettres et des Sciences Humaines (ESLSH), l'Ecole Supérieure de Droit (ESD), l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques (ESSEC), l'Institut Supérieur Polytechnique (ISP), l'Institut de Mathématique et de Physique (IMP), l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) et l'Institut Africain d'Etudes Cinématographiques (INAFEC).

Depuis 1974, l'évolution des effectifs de l'Université de Ouagadougou est la suivante :

1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
523	677	986	1 222	1 286	1 226	1 664

En 1980, les disciplines littéraires (ESLSH-INAFEC) regroupaient 47,75 % des étudiants, celles orientées vers l'administration et la gestion (IUT-ESSEC - ESD) totalisaient 30,48% des étudiants et enfin les disciplines scientifiques et techniques (IMP-ISP) 19,77 % . Les effectifs féminins ne représentent que 21,53 % du total. Un nombre assez faible d'étrangers (en particulier des Nigériens) fréquente l'Université de Ouagadougou : 55 sur 1226 en 1979 et 85 sur 1644 en 1980 :

Le personnel enseignant voltaïque reste insuffisant, surtout dans les disciplines juridiques, économiques et de gestion. Pour pallier à ce manque, l'Université emploie actuellement 24 professeurs permanents étrangers et 92 vacataires.

L'Université doit faire face à de sérieux problèmes de locaux. D'une manière générale, les étudiants des différentes sections suivent leurs cours dans des salles appartenant ou ayant appartenu à l'Enseignement Secondaire ou dans des salles prévues autrefois pour un usage administratif. L'insuffisance des capacités d'accueil oblige la Haute-Volta à envoyer certains étudiants poursuivre leurs études à l'étranger. Ainsi, en 1980, près de 1705 étudiants voltaïques poursuivaient leurs études dans des universités étrangères.

L'Université dispose d'une autonomie financière. Son budget est constitué de ses recettes propres, des droits d'inscription des étudiants et de subventions (en particulier celle de la France). Pour l'année 1980, l'Etat Voltaïque a consacré à l'Enseignement Supérieur 238 274 000 F CFA pour le personnel, 44 360 000 F CFA pour le matériel, 2 205 000 000 F CFA pour les allocations scolaires et les bourses, 75 000 000 F CFA pour les investissements et l'équipement et enfin 441 884 000 F CFA pour les contributions aux Organismes internationaux, l'entretien et le fonctionnement des maisons d'étudiants hors d'Afrique.

## II- -2-2 : L'EDUCATION NON-FORMELLE.

Elle est peu chère et recouvre toutes les formes d'acquisition de connaissances en dehors du système formel. Nous n'examinerons ici que les tentatives réelles.

### II- -2-2-a : L'Alphabétisation

Jusqu'en 1974, date de la création au sein du Ministère de l'Education Nationale d'une direction devant promouvoir l'éducation permanente et l'alphabétisation fonctionnelle et sélective, l'alphabétisation était assurée de façon isolée par plusieurs Organismes publics et privés.

Elle se fait actuellement de manière fonctionnelle, intégrée dans des projets tels les Organismes Régionaux de Développement (ORD), l'Aménagement des Vallées des Voltas (AVV)

et la Société Sucrière de Haute-Volta (SOSUHV). Elle allie la formation des encadreurs et l'alphabétisation d'une population adulte de 20 à 35 ans.

De 1976 à 1979, 11 874 adultes dont 1 200 femmes ont été touchées par l'alphabétisation. Seuls 57,3% de cet effectif (6 807) ont atteint la fin du premier niveau. La déperdition est donc importante.

Les Agents chargés de l'alphabétisation des adultes appartiennent aux Organismes Régionaux de Développement, à l'Autorité de l'Aménagement des Vallées des Voltas et aux missions religieuses. Il existe aussi des animateurs villageois qui sont plus souvent des anciens élèves de l'école classique ou des néo-alphabétisés. Leur action semble beaucoup plus dynamique à cause du fait qu'ils demeurent sur place.

En 1979, on dénombrait 739 alphabétiseurs dont 171 encadreurs, 54 animatrices et 514 animateurs de village.

La Direction de l'Alphabétisation Fonctionnelle et Sélective (DAFS) se charge de la formation des alphabétiseurs.

Le coût d'un adulte alphabétisé est actuellement de 7 700 F CFA. Le coût total de l'alphabétisation a été, en 1979, de 60 millions de francs CFA.

#### II- -2-2-b : La Formation des Jeunes Agriculteurs.

Dès 1959, le Gouvernement Voltaïque, afin de pallier aux insuffisances du système scolaire formel, de diminuer les migrations des jeunes ruraux vers les pays voisins, de baisser le nombre d'analphabètes et de promouvoir un meilleur bien-être des masses rurales, conçoit et met au point l'Education Rurale.

Mais après dix ans de mise en oeuvre, le plan de scolarisation rurale n'atteignait que 26 938 élèves, alors qu'on escomptait 80 % des garçons de 14 à 18 ans non scolarisés et 20 % des filles. Dotée de 780 Centres, l'Education Rurale n'avait rempli que 19,7 % des prévisions.

De nouvelles orientations ont permis à l'Education Rurale, rebaptisée Formation des Jeunes Agriculteurs, d'obtenir plus de crédibilité.

Du point de vue du personnel, la F.J.A. dispose actuellement de deux Centres de formation et de quatre Centres de Promotion Rurale pour les jeunes ayant terminé leur cycle de formation. La formation des Jeunes Agriculteurs compte ainsi 1 100 employés.

La Formation des Jeunes Agriculteurs dispose de moyens énormes comparativement au système d'éducation formelle existant. En plus de la contribution du Budget national, elle reçoit des contributions de divers Organismes dont les principaux sont la Banque Mondiale, le Fonds Européen de Développement, et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

### III- 2-2-c : Le Projet d'Egalité d'Accès des Femmes et des Jeunes Filles à l'Education

La partie quantifiable de ce Projet provient de l'alphabétisation et des activités économiques. En 1976, le nombre de femmes ayant suivi des cours d'alphabétisation atteignait 3 010 pour les trois zones pilotes, soit 1 525 pour la zone de Kongoussi, 1 040 pour celle de Banfora et 445 pour la zone de Pô.

En 1976 et 1977, dans les trois zones, les paniers, les pots à fleurs, les canaris, les pagnes tissés, tous productions des femmes, ont été vendus pour la somme de 1 774 000 F CFA. Pendant la même période, avec l'aide de la bonne volonté des villageois et villageoises, du Service d'Hydraulique et de l'Equipement Rural, 19 puits ont été forés, 63 latrines, 382 filtres à eau, 43 centres d'alphabétisation, 25 maternités villageoises et logements de monitrices ont été construits et aménagés.

En ce qui concerne le financement, de 1967 à 1974, l'UNESCO a financé le Projet pour une somme de 451 575 U.S. dollars et 99 166 U.S. dollars de bons d'entr'aide. De 1968 à 1977, le P.N.U.D. l'a financé pour 550 571,76 dollars U.S.

En 1978, la contribution du P.N.U.D. a été de 668 000 dollars U.S.:

La contribution du Gouvernement Voltaïque couvre les dépenses locales et des charges du personnel.

II- -2-3 : Conclusion :

Le budget national consacre une bonne part de ses ressources à l'Education. Mais le développement quantitatif de celle-ci est très faible. La part du budget consacrée au paiement du personnel enseignant est très élevée. Aussi les investissements scolaires sont très infimes et diminuent dangereusement ces dernières années. La Haute-Volta est le pays le moins scolarisé d'Afrique parce qu'elle n'arrive pas à construire suffisamment d'écoles pour satisfaire la forte demande en scolarisation. Tant que le taux de scolarisation ne sera pas plus élevé d'une manière substantielle et significative, il sera difficile d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire. Celle-ci exige en effet un développement important de l'Education.

II- -3 : TENDANCES DU DEVELOPPEMENT QUALITATIF ET RENOVATION  
PEDAGOGIQUE.

Depuis l'indépendance en 1960, le développement qualitatif et la rénovation pédagogique de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ne sont instaurés progressivement.

En 1962, l'africanisation des programmes a consisté en l'établissement, pour l'enseignement primaire, d'un curriculum visant l'éveil de la conscience nationale, la connaissance du passé historique par l'étude de la géographie et de l'histoire nationales, la préparation de l'enfant pour son insertion harmonieuse au contexte économique voltaïque par des exercices d'observation et des travaux manuels.

L'harmonisation des programmes pour un certain nombre de pays africains dans le but de parvenir à une équivalence des diplômes avec la France, préconisée par la Conférence des Ministres de l'Éducation des Pays d'Expression Française, offre la possibilité, au niveau de l'Enseignement Secondaire, d'africaniser progressivement les programmes d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, de littérature et de produire des manuels appropriés.

Au niveau du primaire, on assiste à l'utilisation d'une nouvelle méthode d'enseignement du français mise au point par le Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD). La méthode CLAD est essentiellement une technique d'apprentissage du français oral, appuyée par des émissions radiophoniques diffusées chaque matin à l'intention des élèves. On introduit enfin, toujours au primaire, l'initiation logique (mathématiques modernes) à titre expérimental dans quelques classes.

Pour une meilleure qualité de l'enseignement, un effort est fait pour améliorer la qualification des formateurs. C'est ainsi que des structures d'encadrement tels le Centre de Documentation et de Perfectionnement Pédagogiques puis l'Institut National d'Éducation sont créés.

Outre leur rôle dans l'amélioration de l'enseignement et la recherche de nouvelles méthodes pédagogiques au primaire et au Secondaire, ils sont chargés de la formation permanente des enseignants et de la production de matériels didactiques appropriés.

Au niveau de la qualification du personnel enseignant, on note une diminution très importante du nombre des moniteurs d'enseignement et une augmentation substantielle du nombre d'enseignants qualifiés.

Si dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso la pression démographique entraîne une demande de plus en plus forte dans le domaine éducatif, ce qui aboutit le plus souvent à un ratio élèves-maître assez élevé, dans la plupart des zones rurales, on note une nette amélioration de ce ratio grâce à l'augmentation des structures et du nombre d'enseignants.

Depuis 1979, une réforme éducative visant l'établissement d'un enseignement de masse, introduisant l'utilisation des langues nationales et la pratique des activités productives à l'école (agriculture, élevage, menuiserie, poterie, etc..) est en cours d'expérimentation dans 45 écoles des zones moorephone, julaphone. L'évaluation qui en a été faite en 1980 laisse espérer de bons résultats.

Les principales innovations dans le secteur non formel se situent au niveau de la formation des jeunes agriculteurs.

En effet, dix ans de pratique avaient montré en 1971, la nécessité d'une réforme générale du système. Le nouveau système repose désormais sur quatre aspects fondamentaux : la participation villageoise, la mise en oeuvre de techniques améliorées, les connaissances instrumentales et la formation de groupements de jeunes agriculteurs. Les anciens centres d'éducation rurale se transforment en centres de formation de jeunes agriculteurs qui prennent pour cadre le village. L'accent est désormais mis sur la formation agricole.

Ainsi donc, depuis une dizaine d'années, la Haute-Volta, consciente de sa vocation agricole, a entrepris différentes études de mise en oeuvre et d'implantation de projets qui, au niveau de l'éducation formelle et de l'éducation non-formelle, l'orientent vers des objectifs précis : l'autosuffisance alimentaire et le bien-être général de la population. Les pages qui vont suivre nous permettront de faire plus ample connaissance de ces tentatives d'innovations au niveau éducatif qui visent à instaurer un système d'éducation orientée vers l'autosuffisance alimentaire.

## II-2 CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DE L'EDUCATION A L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE.

### II-2-1 UN PROJET NOVATEUR : LA FORMATION DES JEUNES AGRICULTEURS :

En 1959, à la demande des Autorités Voltaïques, la Société d'Etudes du Développement Economique et Social (SEDES-France) et l'Institut Pédagogique National de Paris établissent un "Plan de scolarisation rurale" dénommé Plan Christol et Médard. Le Gouvernement Voltaïque adopta ce plan en 1961 et il fut intitulé "Education Rurale". Le nouveau système éducatif, essentiellement réservé aux ruraux, avait pour cadres des Centres d'éducation rurale (CER) et relevait du Ministère de l'Education Nationale. En 1974, il fut rénové et rattaché au Ministère du Développement Rural. Les nouveaux cadres prirent alors le nom de Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA).

#### II-2-1-1 : Motivations et Objectifs principaux

A l'aube de l'indépendance, la création de l'Education Rurale a été motivée par la volonté des Autorités de mettre en oeuvre "un vaste programme de lutte contre l'analphabétisme". Bien que consacrant environ le quart du budget national à l'Education, le pays ne scolarisait en effet que 5,3% de la population enfantine scolarisable. Les Autorités voulaient donc mettre en oeuvre un plan de scolarisation rurale qui intéresserait tous les enfants de 12 à 14 ans qui n'auraient pas trouvé de place dans le primaire classique.

Ce nouveau type d'enseignement devait avoir un caractère provisoire

et compensatoire de l'école primaire classique. Cette scolarisation devait se dérouler dans les Centre d'Education Rurale (CER) pendant trois ans. Le plan de scolarisation rurale devait, en dix ans, scolariser tous les enfants âgés de 12 à 14 ans. Les objectifs étaient :

- d'alphabétiser en français les jeunes ruraux prêts à entrer dans la production agricole ;
- de leur donner une formation professionnelle qui puisse leur permettre d'être des paysans modernes.

On voulait donc ainsi améliorer les techniques agricoles rurales, les conditions nutritionnelles et lutter contre l'exode rural des jeunes en les encadrant dans des groupements post-scolaires dans le milieu rural.

## II-4-1-2 ; Mise en oeuvre de l'Education Rurale.

### a) Conception et Evolution du système .

L'enseignement devait être dispensé exclusivement en français. Il comportait un enseignement général et un enseignement pratique.

L'enseignement général visait à donner aux élèves les outils et mécanismes intellectuels de base que sont la lecture, l'écriture, le calcul et la capacité d'expression et d'analyse.

L'enseignement pratique portait essentiellement sur l'agriculture et sur l'élevage . Les élèves devaient recevoir des notions relatives à la conservation des sols, au reboisement, à la pisciculture, à l'hydraulique , à l'hygiène, à l'alimentation, à l'habitat, à la protection infantine et à la prophylaxie. A la fin de leur troisième année, ils devaient avoir atteint le niveau du Cours Elémentaire 2ème année (CE2) ou du Cours Moyen 1ère Année (CM1) de l'école classique.

Le plan prévoyait une forte réduction des coûts de formation. Ainsi, les maîtres recrutés par concours avec le niveau du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ne devaient pas être fonctionnarisés. Ils étaient des Agents contractuels de l'Etat et percevaient une solde équivalente à 2,5 fois le SMIC, alors que

les maîtres de l'école primaire percevaient huit (8) fois plus (soit 12 000 F CFA par mois contre 25 000 F CFA). Leur formation ne devait durer que dix mois. Le coût de construction d'une classe devait s'élever à 27 000 F CFA contre 73 000 F CFA pour une classe d'école primaire. Enfin, le coût unitaire moyen annuel de l'élève était estimé à 6 530 F CFA au lieu de 13 320 F CFA pour l'élève de l'enseignement primaire public classique.

Le plan prévoyait enfin que huit ans plus tard, soit en 1967, 80 % des garçons et 20 % des filles de 12 à 14 ans devaient être scolarisés dans les CER, soit 131 000 enfants pour 2 600 CER (dont 2 100 CER pour garçons et 500 CER pour filles).

Les C.E.R. étaient financés par le FED (construction des centres), le FAC (fournitures et Assistance Technique) et l' UNICEF (véhicules).

Des contraintes budgétaires n'ont pas permis d'atteindre les objectifs quantitatifs initiaux. C'est ainsi qu'en 1967-1968, il n'y avait que 21 700 garçons dans 512 CER et 1044 filles dans 30 CER pour filles.

b) Evaluation du système

Le projet fut évalué en 1966 par ses promoteurs Christol et Médard. Ils le trouvèrent globalement positif, tout en regrettant certains de ses aspects, telles la fonctionnarisation des maîtres intervenue en 1965 et la non-stagnation des effectifs du primaire qui étaient passés de 51 490 en 1960 à 89 000 en 1965, soit en taux de croissance de l'ordre de 10,5 % par an.

En 1968, le projet fut évalué par Monsieur BEGHIN selon les lignes de force suivantes :

\* En ce qui concerne la vocation rurale de cet enseignement : il note l'insuffisance de l'outillage qui limite la production agricole, l'insuffisance de la compétence des maîtres en matière agricole et l'attente des élèves et des maîtres intéressés par l'apprentissage du français et l'espoir d'un "devenir fonctionnaire" et enfin la pratique de l'exode rural par les anciens élèves des C E R.

\* En ce qui concerne les coûts de l'éducation rurale : il note que ces coûts sont plus élevés que prévus.

\* En ce qui concerne l'encadrement : il note les réticences des parents envers le calendrier scolaire des CER (1er mai - 28 février) qui ne permet pas aux élèves de cultiver tout le temps dans le champ familial pendant la période d'hivernage. Il note aussi que les maîtres sont trop jeunes, mal payés, peu compétents en matière agricole et qu'ils ont un esprit fonctionnaire.

En 1970, les résultats de l'Education Rurale étaient les suivants :

- 780 centres réalisés sur 2 728 prévus ;
- 26 000 élèves, soit 19,7% des prévisions ;
- désertion de nombreux moniteurs ;
- accélération de l'exode rural chez les anciens élèves.

Le projet fut encore l'objet d'évaluations, notamment en 1972 et d'une étude approfondie faite par des chercheurs de l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES).

D'une manière générale, les principales causes de l'échec de l'Education Rurale étaient :

- l'insuffisance de l'encadrement des moniteurs ;
- l'application d'une pédagogie classique qui rappelait celle de l'école primaire ;
- la non-association de la communauté villageoise à l'identification des besoins de l'école et à sa gestion ;
- l'insatisfaction des moniteurs qui n'avaient pas de sécurité professionnelle ;
- le manque de structures d'accueil pour les élèves à l'issue de leur formation.

Les principales faiblesses du projet apparaissaient clairement à tout le monde. Les CER étaient perçus par les paysans comme un moyen d'accès au travail salarié tout comme l'école primaire ; ce qui était contraire aux objectifs. L'Education Rurale ne se démarquait pas suffisamment de l'Ecole primaire pour atteindre ses objectifs spécifiques. Elle était vue comme une "Ecole au rabais". Aussi, en 1974, le Gouvernement décida-t-il de rénover l'Education Rurale.

II-4-1-3 : L'avènement de la Formation des Jeunes Agriculteurs ou la Rénovation de l'Education Rurale

a) Les nouveaux objectifs

En Août 1974, de nouveaux objectifs furent assignés à l'Education Rurale. Elle doit désormais dispenser "une formation pratique et professionnelle s'intégrant dans les programmes de développement des Organismes Régionaux de Développement et s'appuyant sur les potentialités agricoles". Elle doit être "une éducation fonctionnelle débouchant sur l'acquisition des connaissances indispensables à un agriculteur évolué". Il s'agit d'une véritable "rénovation" de l'Education Rurale.

b) Les principales caractéristiques de la Rénovation

Cette rénovation présente les cinq principales caractéristiques suivantes :

1) La participation villageoise, avec la création du Conseil Villageois de Centre (CVC) qui doit collaborer pour l'ouverture du Centre, l'attribution des terres, la construction des bâtiments et du logement des maîtres, le recrutement des élèves qui n'intéresse plus que les enfants âgés de 14 à 18 ans, la participation à la formation des élèves et la mise sur pied d'un groupement de jeunes (Groupement des Jeunes Agriculteurs chargé de recevoir l'élève à la fin de sa formation).

2) L'intégration de la Formation des Jeunes Agriculteurs aux Organismes Régionaux de Développement : ce qui entraîne l'insertion de cette institution au Ministère du Développement Rural.

3) La transformation de l'esprit, des méthodes et des contenus de formation :

- les contenus de la formation doivent être fonctionnels et en rapport avec les besoins d'un agriculteur moderne : pratiques agricoles, élevage, artisanat, gestion, économie familiale ;

- la formation doit comporter la formation professionnelle, civique et familiale et la formation intellectuelle qui comporte le calcul, l'alphabétisation en langue nationale et l'apprentissage du français ;

- les principes méthodologiques utilisés sont : le travail en groupe, la vie communautaire, l'action - réflexion - action, l'intégration des disciplines et la fonctionnalité de la formation ;

4) Le perfectionnement des formateurs et l'amélioration de leur situation : désormais les formateurs sont intégrés dans le cadre de la Fonction Publique . Leur recyclage et leur formation permanente sont assurés.

5) Le renforcement des moyens matériels.

c) Evaluation de la Rénovation :

Cette Rénovation de l'Education Rurale devint effective à partir de 1975. La Banque Mondiale, le FED et le FAC apportèrent leurs concours pour la réalisation de la Rénovation. Le premier projet de la Rénovation prévoyait :

- le démarrage effectif de la rénovation dès mai 1976, après un an d'expérimentation ;
  - la rénovation de 200 centres par an à partir de 1977 ;
  - la prise en charge par les aides de 6 régions sur les
- 11 O R D.

En 1979, le Centre d'Etude et de Réalisations pour l'Education Permanente (CEREP) évaluait le projet dans les régions du Yatenga et de la Comoé. Il en est ressorti que "quel que soit l'indicateur retenu : assiduité des jeunes, rendement des cultures, gestion des centres, suivi de la formation continue, etc... l'indice de satisfaction est de 30 %, ce qui constitue en éducation une incontestable réussite".

Le projet dispose actuellement de 1.100 fonctionnaires dont 20 Assistants Techniques. Les sources de financement sont : le Budget National, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le Fonds Européen de Développement, Africare, le

Corps de la Paix Américain, les Volontaires de la Paix Hollandais et Allemands, la Coopération Culturelle Suisse et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

II-4-1-4 : La F.J.A. et l'autosuffisance alimentaire :

Le système éducatif de la Formation des Jeunes Agriculteurs est original. Son succès peut contribuer à permettre à la Haute-Volta d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. En effet il participe à l'amélioration de la production, à l'organisation du monde rural et à l'amélioration des conditions de vie des paysans.

a) L'amélioration de la production :

L'apprentissage, par les élèves, de méthodes culturales modernes, tels le semis en lignes et le nettoyage des parcelles et l'apprentissage de l'utilisation des engrais pour amender les terres permettent aux futurs agriculteurs modernes, que sont les élèves des Centres de formation de jeunes agriculteurs, de disposer d'outils précieux pour améliorer sensiblement la production agricole. Par ailleurs l'apprentissage de l'élevage moderne leur permettra aussi d'améliorer la production animale lorsqu'ils seront installés à leur compte. Il est d'ailleurs constaté que les rendements, les comptes d'exploitation et les bilans des Centres FJA sont supérieurs aux moyennes paysannes.

b) L'Organisation du monde rural :

Le système éducatif de la FJA est un mode d'éducation des paysans car le Centre F J A est un Centre de formation professionnelle agricole.

Le Conseil Villageois du Centre (C.V.C ) est en effet une structure qui permet aux villageois de participer activement à l'éducation de leurs enfants et à leur propre éducation. Ce Conseil responsabilise les villageois et leur offre des possibilités de collaboration avec le Centre dans des domaines divers tels l'ouverture du Centre, l'attribution de terres propres au jardinage, la construction et l'entretien des bâtiments, le recrutement des élèves, la fréquentation régulière du Centre par les élèves, l'intervention pédagogique par la relation d'une expérience ou la présentation d'un témoignage, enfin la mise sur pied d'un groupement de jeunes pour l'insertion des élèves au village à l'issue

de leur troisième année de formation. Ce Conseil permet donc d'établir une liaison étroite entre jeunes et adultes et de diffuser les nouvelles techniques agricoles dans le village.

En outre, la création des Groupements de Jeunes Agriculteurs (GJA) contribue à une meilleure organisation du monde rural. En effet ces groupements permettent aux jeunes de passer de la formation initiale à la formation professionnelle d'agriculteurs adultes. Ils leur permettent aussi d'exploiter eux-mêmes leur exploitation agricole et de bénéficier des revenus de cette exploitation. Ils préparent l'enracinement des jeunes dans leurs villages et contribuent à la diminution de l'exode rural. Ils permettent de diffuser, à travers ces jeunes, des comportements professionnels nouveaux dans les exploitations familiales. Ils offrent enfin l'avantage de maintenir l'esprit communautaire entre les jeunes et de transmettre cet esprit aux diverses générations. Il est en effet recommandé que l'organisation et la conception culturelle de ces groupements s'appuient sur les traditions locales afin de mieux intégrer les jeunes au milieu. C'est ainsi par exemple que les groupements du Yatenga sont organisés à l'image du Nam.

Il convient enfin d'ajouter que la création des Centres de Promotion Rurale (il en existe quatre actuellement) permet de former les élèves les plus aptes à devenir les leaders de leur milieu. Les élèves doivent rejoindre leur village à la sortie de ces Centres de promotion ou peuvent entrer dans des écoles de formation d'agents de développement. Ils peuvent devenir des agriculteurs modernes ouverts au progrès.

c) L'amélioration des conditions de vie du monde paysan :

Le Centre F. J. A. a besoin de disposer d'un puits intarissable pour la pratique du jardinage. Ainsi le creusement et le fonçage du puits F. J. A. permettent à la population villageoise de disposer d'une eau potable et d'améliorer son alimentation en eau.

Le Centre est en outre un lieu d'alphabétisation en langues nationales. Cette alphabétisation facilite la diffusion des nouvelles techniques et améliore la communication au niveau du village. Dans la mesure où les paysans suivent les conseils donnés par les moniteurs, les encadreurs et les élèves du Centre, ils améliorent leurs productions et leur condition de vie.

Ainsi donc, avec l'avènement de la Formation des Jeunes Agriculteurs, l'Education Rurale perd ses caractéristiques scolaires et s'intègre, en esprit et en méthodes, en milieu rural auquel il est destiné. Système moins coûteux que le système éducatif de l'école primaire et axé sur la formation professionnelle agricole et l'éducation fonctionnelle, le système éducatif de la F.J.A. peut contribuer puissamment à la réalisation de l'objectif de l'autosuffisance alimentaire en Haute-Volta car il veut former des agriculteurs modernes et éduque en même temps le monde rural.

## II-4-2 : LA REFORME DE L'EDUCATION

Il est temps d'examiner à présent la réforme du système éducatif en Haute-Volta . Nous essayerons de voir dans quelle mesure cette réforme prend en considération l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

### II-4-2-1 OBJECTIFS DE LA REFORME ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

#### II-4-2-1-1 : Le cadre politique et idéologique du processus de Réforme :

En Haute-Volta, la prise de conscience de l'inadaptation du système éducatif a été précoce. En effet, comme nous l'avons vu avec l'expérience de l'Education Rurale, à l'aube de l'Indépendance, les Autorités ont essayé de remédier à l'inadaptation de ce Système. L'analyse de l'évolution de l'expérience de l'Education Rurale nous a montré aussi qu'à côté de ce nouveau système éducatif existait toujours l'ancien système qui n'a évolué ni dans ses finalités ni dans ses structures. Aussi l'échec de l'Education Rurale et l'alourdissement progressif des charges éducatives n'ont-ils fait qu'amener le plus de Voltaïques possible à être conscients de la gravité de la situation du système éducatif et de la nécessité de le changer d'une manière profonde. Les Organisations de masse, les mouvements de jeunes, les syndicats et les partis politiques ont exprimé petit à petit leurs inquiétudes dans ce domaine et ont souhaité une réforme de l'éducation.

Aussi, par lettre n° 6035 du 21 septembre 1972, le Ministre de l'Education Nationale et de la Culture demandait-il

au Service de la Planification de l'Éducation de procéder à une enquête sur le malaise du système éducatif et sur les remèdes préconisés par la population.

Le Service de la Planification de l'Éducation a réalisé cette enquête en novembre et décembre 1973 auprès de différentes catégories de personnes par des questionnaires adressés aux lettrés et des interviewes des analphabètes tant dans le milieu rural que dans le milieu urbain. La méthodologie employée, le déroulement de l'enquête et les principales leçons ont été minutieusement décrites dans le deuxième titre intitulé "A l'écoute des masses populaires" de l'étude sur la "Réforme de l'Éducation : Dossier Initial" publiée par ce Service en mai 1976.

Dans le but de recueillir le plus grand nombre possible d'opinions, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture a organisé en 1974 des conférences-débats, des séminaires et des journées d'études sur le malaise du système éducatif et la réforme de l'éducation. Des diverses opinions exprimées, il est ressorti que l'éducation doit être une éducation pour le développement communautaire.

Ce choix devait être confirmé le 30 Mai 1974 dans le Discours-Programme du Gouvernement de Renouveau National dans lequel le Président de la République, le Général Sangoulé LAMIZANA optait pour "l'édification complète d'un système éducatif permettant au plus grand nombre d'acquérir les connaissances et la formation indispensables à l'éducation du Voltaïque". Cette éducation, disait-il, doit se traduire par :

- une éducation de masse ;
- une éducation pour la restauration de la personnalité africaine ;
- un enseignement qui associe l'acte d'apprendre à l'acte de produire ;
- une éducation orientée vers le développement communautaire du monde rural".

A partir de 1974 donc le pays est conscientisé au fait que la dominante rurale est prioritaire dans le développement national. Aussi le choix politique est-il pour l'instauration d'une société de développement communautaire rural. Le discours-Programme du Gouvernement de Renouveau National a affirmé clairement cette option.

Désormais, toute la population doit participer effectivement à l'édification de son bien-être. Le développement national doit être fondé sur l'Homme Voltaïque, sur sa détermination à construire son pays, sur sa mobilisation pour lutter contre le processus du sous-développement et ses conséquences. Les communautés rurales et urbaines doivent être responsables de leur avenir et s'organiser pour leur propre développement.

Aussi le Gouvernement a-t-il décidé d'encadrer, d'animer et d'organiser les collectivités rurales pour l'édification d'une société de développement socio-économique intégral des zones rurales en promouvant le développement de l'agriculture et de l'élevage et en privilégiant les besoins prioritaires des communautés rurales.

Le développement communautaire rural vise à créer une société solidaire et plus juste. La réalisation de cette société exige une transformation profonde de la façon de vivre des Voltaïques. Cette transformation ne peut être obtenue que par la réalisation du processus de la réforme éducative. C'est pourquoi, sur la base de l'option pour la réalisation d'une société de développement communautaire rural, le processus de réforme profonde du système éducatif a été mis en oeuvre et poursuivi par les divers gouvernements qui se sont succédé depuis 1974.

#### II-2-1-2 : Les Objectifs généraux de la Réforme.

La Réforme de l'Education vise les trois objectifs généraux suivants :

##### 1) La démocratisation du Savoir :

L'Education doit être une éducation de masse : elle doit atteindre toutes les couches sociales, sans exclusive d'aucune couche. Elle doit être démocratique : le savoir doit être mis à la disposition de tout le monde. Pour ce faire il faut entreprendre l'éducation des masses par la scolarisation et l'alphabétisation en langues nationales. La Réforme doit donc mettre en oeuvre un ensemble d'actions éducatives qui s'adressent à différentes clientèles et utilisent différentes modalités selon les publics cibles. L'éducation doit en effet intéresser aussi bien les enfants que les jeunes et les adultes.

2) La liaison de l'éducation à la production :

L'éducation doit être liée à la production afin que l'enfant apprenne à faire quelque chose d'utile de ses doigts. Ainsi l'école devient à la fois une unité d'enseignement et une unité de production et l'enfant participe au développement de l'économie nationale.

3) Le développement d'une culture nationale authentique:

L'Ecole rénovée doit promouvoir une culture nationale authentique. Aussi les langues nationales devront-elles y être enseignées en tant que matières et véhicules d'enseignement. La culture nationale devra être développée à l'Ecole.

Ainsi, le citoyen nouveau que veut former l'école rénovée sera un homme sain, équilibré et intégré à son milieu. Il sera un producteur. Il aura l'esprit d'initiative et de recherche. Il apprendra à aimer le travail productif et à bien connaître son milieu dont il sera un agent dynamique pour sa transformation dans le sens du progrès.

II-4-2-1-3 : Objectifs généraux de la Réforme et Autosuffisance alimentaire :

Une véritable démocratisation du savoir devrait faciliter la réalisation de l'objectif national d'autosuffisance alimentaire. En effet, seule l'éducation générale de la population peut permettre aux différentes couches sociales de comprendre et d'appliquer les recommandations et conseils donnés par les Services de Santé, d'Agriculture ou d'Hydraulique afin d'améliorer leurs conditions de vie. Le monde rural améliorera alors sa production au niveau de toutes ses activités. L'éradication de l'analphabétisme est une première condition pour que tous les membres de la Communauté Nationale soient éclairés et s'éduquent correctement à l'aide des médias éducatifs (presse écrite, presse parlée, presse filmée, etc...). En outre l'éducation devant être permanente, chaque membre de la Société doit remettre constamment en cause ses connaissances. Cela lui permet de suivre l'évolution du développement et de contribuer concrètement et efficacement à l'amélioration de la vie de toute la communauté nationale.

La liaison réelle de l'éducation à la production devrait permettre d'accroître la productivité nationale. Cette croissance quantitative de la production doit permettre au pays de réaliser son objectif d'autosuffisance alimentaire car les productions agricole, animale et artisanale réalisées à l'Ecole doivent être utilisées par la Communauté Nationale. Ainsi les déficits vivriers chroniques que connaît le pays depuis de nombreuses années devraient être réduites sensiblement et les importations de vivres et de biens de consommation devraient être notablement diminuées sinon inexistantes à long terme.

En outre, l'éduqué, qui devient producteur, aura le goût et l'amour du travail manuel. Aussi, à l'issue de sa formation, devrait-il être capable de s'intégrer dans la communauté rurale pour y exercer des activités agricoles, pastorales ou artisanales. Alors l'exode rural, qui est important, sera sensiblement réduit. Le monde rural pourra donc bénéficier pleinement de la force de travail de tous les hommes valides et sa production accroîtra en conséquence. On peut alors espérer que le pays tout entier sera moins dépendant de l'extérieur pour tous ses besoins, notamment pour ses besoins alimentaires.

Le développement d'une culture nationale authentique à l'Ecole doit permettre aux Voltaïques de trouver leur propre identité et de se réconcilier avec eux-mêmes. C'est dans la mesure où le peuple sera désaliéné qu'il pourra prendre en main son propre développement. Alors il pourra mettre en oeuvre une véritable politique d'autogestion. Il apprendra à compter d'abord sur ses propres forces. Sa fierté retrouvée sera pour lui un atout appréciable pour la réalisation de son développement. C'est alors seulement qu'il lui sera possible de tout mettre en oeuvre pour réaliser l'objectif de l'autosuffisance alimentaire.

On peut donc dire que les objectifs généraux de la Réforme de l'Education rejoignent les préoccupations de la réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire. Examinons à présent les objectifs opérationnels de cette Réforme.

II-4-2-1-4 : Les Objectifs opérationnels de la Réforme.

La Réforme de l'Education vise en outre des objectifs opérationnels qui sont qualitatifs et quantitatifs.

1) Les Objectifs qualitatifs .

La Réforme de l'Education veut offrir à tous les enfants un enseignement de base. L'objectif éducatif de ce cycle vise à permettre à l'enfant de :

- comprendre le milieu environnant en état d'évolution ;
- s'adapter à ce milieu ;
- produire au sein de la collectivité ;
- dynamiser et faire évoluer la communauté ;
- développer et enrichir sa personnalité.

Le profil du sortant de ce cycle d'enseignement de base a donc été élaboré en fonction de cet objectif . Celui-ci devra en effet acquérir un savoir-être, un savoir et un savoir-faire spécifiques.

a) Le savoir-être :

La formation de l'enfant doit lui permettre d'avoir une manière d'être et de vivre déterminée par un ensemble d'attitudes qui lui permettent de s'intégrer harmonieusement dans la société . L'enfant doit être capable d'exprimer ses qualités humaines qui sont :

- soit des qualités physiques : ex : la vigueur, l'endurance, le dynamisme, etc...
- soit des qualités psychologiques et intellectuelles : ex : la volonté, la persévérance, le courage, l'esprit d'initiative et de recherche, etc...
- soit des qualités morales : ex : le sens de la justice, le respect et le sens des droits et des devoirs au niveau de l'individu et de la communauté (biens communs), la dignité, l'intégrité, la probité et le respect de la parole donnée, la conscience professionnelle, le sens de la responsabilité, l'amour du travail bien fait, etc...
- soit enfin des qualités sociales : ex : la sociabilité, le respect d'autrui, le savoir vivre, la capacité de travailler en équipe, la solidarité (l'entraide mutuelle), la disponibilité, etc...

b) Le savoir :

Le savoir comprend toutes les connaissances théoriques et techniques nécessaires acquises pendant la formation de l'enfant.

- Les connaissances théoriques :

L'éduqué de base doit acquérir des connaissances relatives au calcul, à l'arithmétique, à la géométrie, au système métrique, à la lecture, à l'écriture et aux statistiques élémentaires. Ces connaissances doivent être acquises en langues nationales et en français. Il doit apprendre en outre à s'exprimer oralement et correctement dans ces langues. Il recevra aussi une formation scientifique relative aux lois élémentaires des sciences générales : physique, chimie, biologie, hydrologie, pédologie... Il apprendra enfin à connaître les droits civiques et les institutions nationales.

- Les connaissances techniques :

L'éduqué de base doit acquérir des connaissances relatives aux domaines suivants : agriculture, élevage, pêche, artisanat, activités artistiques, commerce, gestion, hygiène, nutrition, pharmacopée locale, secourisme, puériculture, couture, cuisine et sports.

c) Le Savoir-faire :

L'éduqué de base doit être capable d'appliquer ses connaissances théoriques et techniques pour résoudre un problème pratique avec efficacité. Aussi doit-il acquérir toutes les habiletés (aptitudes et compétences) manuelles et intellectuelles nécessaires pour être producteur dans la Société. Ces habiletés se situent aux niveaux individuel, familial, social, et civique.

- Au niveau individuel : il doit savoir manipuler les outils de production, savoir transformer la matière, savoir maintenir le matériel en bon état, savoir créer, savoir transformer l'acquis et savoir s'adapter au milieu.

- Au niveau familial et social : il doit savoir exécuter et faire les travaux domestiques principaux et

nécessaires à son auto-subsistance, savoir produire, savoir gérer et évaluer sa production, savoir animer et faire évoluer le milieu. Il doit être lui-même formateur et agent de développement.

- Au niveau civique : il doit savoir informer, savoir critiquer, savoir choisir, savoir agir (animation et formation) et enfin savoir assumer ses responsabilités civiques ou de citoyen.

Ainsi, à l'issue de sa formation, l'éduqué de base devra avoir les qualités décrites ci-dessus. Alors il sera capable de maîtriser la langue nationale et le français, de lire, d'écrire et de calculer correctement dans ces langues. En outre, il pourra s'intégrer réellement dans son milieu et pourra participer aux activités de développement national. Mais la Réforme de l'Éducation vise aussi des objectifs quantitatifs.

d) Conclusion :

Les objectifs opérationnels de la Réforme, qui sont qualitatifs, visent donc à donner à l'enfant une éducation mieux adaptée aux réalités nationales. Les savoirs, savoir-être et savoir-faire spécifiques que doit acquérir l'enfant, doivent lui permettre de s'intégrer harmonieusement dans sa communauté et d'être un agent de développement.

2) Les Objectifs quantitatifs

a) Pour le Développement du cycle de base :

Le projet de réforme vise à réaliser un taux de scolarisation qui doit atteindre 100% de la population scolarisable dans le long terme. Un objectif intermédiaire prévoit de porter le taux de scolarisation à 50 % vers 1990.

Dans cette hypothèse, et en projetant la situation de l'année scolaire 1979-1980, la scolarisation élémentaire, en ce qui concerne les effectifs et les structures d'accueil, se présente comme suit :

Scolarisation élémentaire (Hypothèse  
50 % de scolarisation vers 1990)

Années	Taux de Scolarisation	Effectifs	Nombre de classes	Classes à construire. Besoins en maîtres	Inspec- teurs à former
(1979-1980	12,9	185 658	3 133	0	
(1980-1981	14,77	216 106	4 322	1 189	27
(1981-1982	16,91	251 547	5 031	709	7
(1982-1983	19,36	202 801	5 856	825	8
(1983-1984	22,16	340 820	6 816	960	10
(1984-1985	25,37	396 714	7 934	1 118	1
(1985-1986	29,04	461 775	9 236	1 302	13
(1986-1987	33,25	537 506	10 750	1 514	15
(1987-1988	38,07	625 657	12 513	1 763	18
(1988-1989	43,59	728 265	14 565	2 052	21
(1989-1990	49,8	847 700	16 954	2 398	24

(Source : Direction de la Planification de l'Éducation;  
Programme d'Investissements à moyen terme  
pour la Réforme de l'Éducation - Janvier 1981).

L'estimation des besoins en classes est faite à partir  
de l'hypothèse d'un effectif moyen de 50 élèves par classe.

L'évaluation des investissements sur une période de 10 ans est la suivante :

- nombre de classes à construire : 13 821
- moyenne annuelle de constructions 1 382  
de classes
- Coût d'une classe (avec contribution des populations et utilisation de matériaux locaux) : 2 500 000 F CFA
- investissement sur 10 ans :  
13 821 x 2 500 000 : 34 552 500 000 F CFA
- investissement annuel moyen : 3 455 250 000 F CFA

b) Pour le développement de l'enseignement secondaire vers le cycle des métiers :

Il est prévu de créer de nouveaux établissements et de transformer les établissements secondaires existants dans l'optique de la Réforme : ils seront des établissements du cycle des métiers.

L'objectif fixé est d'arriver à accueillir, dans le cycle des métiers, environ 20 % des sortants du cycle de base vers 1990.

A cet effet il est prévu de construire et d'équiper, dans le moyen terme :

- huit (8) collèges d'enseignement général dans les principaux chef-lieux de sous-préfectures qui n'en disposent pas encore : coût : 688 000 000 F CFA ;
- trois (3) lycées d'enseignement général : coût : 427 500 000 F CFA ;
- un (1) lycée technique à Bobo-Dioulasso : coût : 760 000 000 F CFA.

La réalisation de ce projet permettra d'accueillir 3 600 élèves, soit une croissance de l'enseignement secondaire public de 40 %.

c) Pour la lutte contre l'analphabétisme :

La Réforme de l'Education vise aussi à mettre en place un programme d'élimination totale de l'analphabétisme dans le pays. La Direction de l'Alphabétisation Fonctionnelle et Sélective a été créée pour promouvoir et coordonner toutes les activités d'alphabétisation. Pour éliminer l'analphabétisme du pays d'ici la fin du siècle, il faudra une grande mobilisation de moyens humains, matériels et financiers.

L'objectif visé actuellement est de réduire à 50 %, d'ici à dix (10) ans, le taux d'analphabétisme. Pour cela la campagne d'alphabétisation des adultes devrait toucher 300 000 personnes par an. Le coût d'un adulte alphabétisé est estimé à 12 000 F CFA.

Voyons à présent comment la Réforme de l'Education a été mise en oeuvre.

II-~~4~~-2-2 : MISE EN OEUVRE DE LA REFORME.

Nous examinerons d'abord les structures, contenus, méthodes et techniques préconisés et ensuite les résultats concrets de l'expérimentation de la Réforme de l'Education.

II-~~4~~-2-2-1 : Les structures :

La Réforme préconise, pour l'Ecole Nouvelle, les structures suivantes : un cycle d'enseignement pré-scolaire, un cycle d'enseignement de base, un cycle d'enseignement des métiers et un cycle de spécialisation et de recherche.

1) Le Cycle d'enseignement pré-scolaire :

L'enseignement pré-scolaire devra être assuré à tous les enfants sans distinction de milieux sociaux, âgés de 2 à 6 ans. Il a pour but de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants et de leur permettre de réaliser les potentialités ou virtualités qu'ils possèdent à leur naissance. Il permettra aux enfants d'apprendre très tôt à s'organiser, à respecter le bien commun et enfin d'acquérir des habiletés nouvelles et intellectuelles qui les prépareront à aborder avantageusement le cycle d'enseignement de base.

Il sera organisé au niveau du village et par les moyens propres du village. Les mères assureront l'encadrement des enfants à tour de rôle. Elles pourraient apprendre en même temps l'économie domestique et notamment une diététique correcte à partir des produits locaux. Par ailleurs, libérées de la garde quotidienne et permanente de leurs enfants, les mères pourraient s'adonner à des activités lucratives, ce qui pourrait contribuer à élever le niveau général de vie de leurs familles et donc de toute la communauté villageoise. Divers ministères (Education Nationale, Santé, Affaires Sociales, Développement Rural, Jeunesse et Sports, etc...) devront contribuer à l'encadrement des paysans pour l'organisation du cycle d'enseignement pré-scolaire.

### 2) Le cycle d'enseignement de base :

Il aura une durée de huit (8) ans et sera destiné à tous les enfants âgés de 7 à 15 ans. Il sera le minimum éducatif vital offert à tous les enfants. Les objectifs sont de :

- permettre à chaque enfant de maîtriser la langue nationale, la lecture, l'écriture et la mathématique ;
- favoriser l'intégration de l'enfant à son milieu ;
- faire participer l'enfant aux activités de développement national.

Il sera organisé en unité à la fois d'enseignement et de production. Il aura un caractère terminal ayant sa fin en lui-même : les enfants qui en sortiront devraient entrer dans la vie active en sachant être utiles et productifs.

### 3) Le cycle d'enseignement des métiers :

Ce cycle est un cycle de formation professionnelle des cadres moyens dont aura besoin l'économie nationale dans tous les secteurs. Il aura une durée moyenne de quatre (4) ans et comprendra un réseau d'établissements qui respectent les trois principes suivants :

- a) Le principe d'homogénéisation des niveaux de formation pour répondre au souci de créer des situations égalitaires et permettre le travail en équipe ;

- b) Le principe d'intégration et d'interdisciplinarité qui doit permettre de rapprocher les formations d'une même famille de métiers dans un souci de complémentarité ;
- c) Le principe de la liaison de l'éducation à la production qui vise à associer la théorie à la pratique.

Le cycle des métiers sera destiné aux jeunes âgés de 15 à 19 ans, venant en grande partie du cycle d'enseignement de base et sélectionnés après des tests psycho-techniques et en fonction des places disponibles dans les Etablissements de formation et des possibilités offertes par le marché de l'emploi. Il pourra aussi être ouvert à des professionnels exerçant déjà un métier et qui veulent acquérir une spécialisation plus poussée.

#### 4) Le Cycle de spécialisation et de recherche :

Ce cycle doit permettre de former sur place ou à l'étranger les cadres supérieurs et les chercheurs dont le pays a besoin. Il aura une durée de 3 à 7 ans, selon la nature de la spécialisation et de la recherche.

Il sera ouvert aux jeunes issus du cycle des métiers, mais aussi à des professionnels, après admission à des tests de sélection.

Les principes généraux seront ceux du cycle des métiers. Les domaines privilégiés de spécialisation et de recherche seront l'agriculture, l'élevage, les sciences et les techniques. Mais l'art et la culture ne seront pas négligés.

Ainsi les nouvelles structures éducatives prévues par la Réforme de l'Education ont pour caractéristiques principales :

- d'assurer la démocratisation du savoir ;
- d'assurer la liaison effective entre l'éducation et la production ;
- de promouvoir la culture nationale.

Elles sont donc de nature à permettre d'atteindre les objectifs généraux de la Réforme. Les quatre phases de l'éducation décrites seront soutenues par l'alphabétisation et la formation continue des adultes.

### 5) L'alphabétisation et la formation continue

L'école et la société doivent être structurées de telle sorte que leur développement soit harmonisé. L'éducation formelle doit donc aller de pair avec l'alphabétisation de masse, la formation permanente ou la formation continue.

L'alphabétisation de masse doit viser l'élimination de l'analphabétisme dans tout le pays. Elle se fera par des campagnes d'alphabétisation auxquelles participeront toutes les couches sociales.

La formation permanente et la formation continue permettront aux sortants des différents niveaux de l'éducation de maintenir et d'améliorer leurs connaissances. Elles leur permettront d'assurer leur promotion individuelle et la qualité constante et renouvelée de la production.

Ainsi, à tout moment, tout membre actif de la Société devrait être intéressé par une activité éducative. Alors la société entière deviendra une véritable cité éducative.

### 6) La cité éducative :

Elle est ouverte à tous les membres de la société et elle intègre toutes les activités éducatives. Elle est la communauté nationale tout entière qui devient un milieu éducatif pour tous ses membres et où chacun est à la fois apprenant et dispensateur du savoir à quelque niveau que ce soit.

Elle présente les combinaisons suivantes :

- Type 1 : Education enfantine / Education de base / Alphabétisation. Ce type peut être mis en place au niveau des villages.

- Type 2 : Education de base / Cycle des métiers / Alphabétisation / Formation continue . Ce type peut être mis en place au niveau des sous-préfectures.

- Type 3 : Cycle des métiers / Cycle de Spécialisation et de recherche / Alphabétisation / Formation continue . Ce type peut être mis en place au niveau régional.

- Type 4 : Cycle de spécialisation et de recherche : Alphabétisation / Formation continue. Ce type peut être mis en place au niveau national.

Les différentes unités d'éducation qui composent la cité éducative doivent entreprendre des activités productives en fonction des spécificités régionales et du programme de développement assigné aux unités économiques de la région.

La vie culturelle de la communauté doit être organisée à partir de la cité éducative qui est le centre où tout membre de la communauté doit recevoir sa formation initiale et sa formation continue.

Toutes les activités éducatives des mouvements de jeunesse, des maisons de la culture, des clubs, des bibliothèques et des associations professionnelles doivent être programmées et réalisées dans le cadre de la cité éducative.

La mise en place de la cité éducative nécessite la collaboration de tous les formateurs de toutes les origines professionnelles.

#### II-4-2-2-2 ; PROGRAMMES, METHODES ET TECHNIQUES :

Un examen, selon les niveaux d'enseignement, des contenus des programmes, des méthodes et des techniques d'enseignement, s'impose.

##### 1) Programmes et Méthodes dans l'enseignement pré-scolaire :

L'éducation pré-scolaire doit comporter des activités propres à éveiller l'enfant. Il est prématuré de parler de programme à ce niveau. Les activités proposées à l'enfant doivent répondre aux principes suivants :

- Enseigner dans le contexte du jeu de l'enfant ;
- Encourager les réponses de l'enfant ;
- Enseigner aussi bien des contenus que des processus.

Les apprentissages proposés à l'enfant doivent être adaptés à chaque enfant et à son rythme propre. Les activités doivent être essentiellement des jeux, des dessins, de la peinture, du modelage, du découpage, des chants, des danses, des contes, des historiettes, etc...

Cette éducation sera donnée exclusivement dans la langue maternelle de l'enfant. Ainsi on le prépare à la maîtrise progressivement du langage et de la communication sociale.

## 2) Programmes et méthodes dans le cycle d'enseignement de base.

Les programmes définitifs de la Réforme n'ont pas encore été arrêtés. L'Institut National d'Éducation les élabore progressivement et les expérimente dans les classes expérimentales. Pour l'Année Scolaire 1981-1982, les programmes des trois premières années (EB1, EB2, et EB3) sont disponibles.

Les programmes du cycle d'Enseignement de base comporteront des langues nationales et le français qui seront à la fois matières et véhicules d'enseignement: Ils comprendront diverses disciplines : mathématiques, sciences naturelles, hygiène, histoire-géographie, sciences physiques, étude du milieu, art, danse, musique. Ils comporteront aussi des enseignements sur les traditions qui expriment les cultures des ethnies du pays.

Les activités de production seront axées sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la petite industrie, selon les milieux. Elles apprendront aux enfants à être producteurs et la vente des produits contribuera à l'autofinancement partiel des établissements de formation.

A partir de la cinquième année, l'enseignement modulaire sera préconisé. Chaque matière devra être enseignée sous forme de modules.

## 3) Programmes et méthodes dans le cycle des métiers.

A l'étape actuelle de la Réforme, nous ne pouvons qu'indiquer l'esprit qui présidera à l'élaboration de ces programmes, de même que pour ceux du cycle de spécialisation et de recherche.

Les programmes du cycle des métiers seront spécifiques à chaque métier ou corps de métier. La formation sera à la fois théorique et pratique. Le cycle des métiers comprendra essentiellement des formations préparant aux métiers d'agriculteurs, d'éleveurs, d'artisans, d'ouvriers spécialisés, de cadres moyens de l'industrie, d'agents de développement, d'agent de santé, d'enseignements, d'agents de gestion, etc...

Chaque famille de formation devrait comporter un tronc commun d'un ou de deux ans avant l'amorce des différentes spécialisations professionnelles.

L'organisation de l'enseignement devra être faite sous forme modulaire.

4) Programmes et Méthodes dans le Cycle de Spécialisation et de recherche :

Le Cycle de spécialisation et de recherche sera constitué par un ensemble d'institutions d'enseignement supérieur. Les enseignements, comme dans les autres cycles, seront à la fois théoriques et pratiques et comporteront aussi des activités productives. Les étudiants effectueront des stages pratiques dans les entreprises. La recherche devra répondre aux exigences nationales et à des besoins réels de la production nationale selon les priorités arrêtées en rapport avec les perspectives de développement du pays qui sont l'agriculture, l'élevage, la santé, l'éducation, les sciences, l'art et la culture, etc...

5) Les programmes spéciaux :

L'éducation s'intéressera aussi aux handicapés physiques et aux infirmes de toutes sortes. A leur intention seront mis en oeuvre des programmes spéciaux qui tiendront compte de leurs infirmités. Ces programmes seront à la fois théoriques et pratiques. Les activités productives seront fonction de leur capacités physiques réelles.

II-2-2-3 : CONCLUSION

La réalisation des objectifs quantitatifs de la Réforme permettra à la Haute-Volta d'élever son taux de scolarisation d'une manière significative. L'éducation deviendra alors plus démocratique et les zones rurales ne seront pas laissées pour compte. La population paysanne, qui est la plus nombreuse, bénéficiera effectivement de l'éducation et disposera ainsi d'atouts appréciables pour réaliser l'autosuffisance alimentaire.

Les structures de l'Ecole Nouvelle campent mieux l'éduqué dans sa communauté de vie. Elles lui permettent ainsi de s'intégrer dans cette communauté. Elles lui offrent la possibilité de réaliser des activités productives à tous les échelons de l'Education. La professionnalisation de l'enseignement secondaire (le cycle d'enseignement des métiers) permettra de former les enfants selon les priorités économiques et sociales du pays. L'objectif d'autosuffisance alimentaire étant une priorité pour le pays, celui-ci aura une part prépondérante dans le choix et la mise en oeuvre des structures de formation de ce cycle éducatif.

II-4-2-2-4 : LES RESULTATS CONCRETS

L'Institut National d'Education s'est attelé, dès sa création, à l'élaboration de documents pédagogiques appropriés pour l'expérimentation de la Réforme, à l'établissement de critères spécifiques pour le choix des écoles expérimentales, à la sensibilisation des populations des régions devant abriter des écoles expérimentales et à la formation adéquate des maîtres expérimentateurs, essentiellement dans les domaines linguistiques et d'activités de production à l'Ecole.

L'ensemble de ces activités devait permettre d'ouvrir, en Octobre 1979, vingt-huit (28) écoles expérimentales dans les zones linguistiques moore, jula et peul. Pendant l'Année Scolaire 1981-1982, il y avait quarante-cinq (45) écoles expérimentales au niveau du cycle d'éducation de base, selon la répartition suivante:

- zone moore : - 24 écoles ;
- zone jula : 15 écoles ;
- zone peul : 6 écoles.

Les effectifs totaux des 82 classes expérimentales sont de 5 048 élèves. Diverses activités sont menées en faveur de ces écoles, dont les plus importantes sont relatives à la formation et à l'encadrement des maîtres, à la production des documents pédagogiques, au développement et à l'évaluation des programmes et enfin à la sensibilisation des populations à la Réforme de l'Education.

II-2-2-5 : L'EVALUATION DES DEUX PREMIERES ANNEES DE  
L'EXPERIMENTATION

L'Institut National d'Education a entrepris des actions d'évaluation des programmes et du déroulement général de l'expérimentation depuis juin 1980.

a) Une première évaluation de l'expérimentation a été faite auprès des maîtres expérimentateurs en Juin 1980. Elle a permis de recueillir leurs impressions ainsi que celles des élèves et des parents sur les divers aspects de la Réforme. Elle a aussi permis de recenser les principaux problèmes rencontrés durant la première année expérimentale. Les résultats de cette évaluation ont été encourageants.

b) Au cours du premier trimestre de l'Année Scolaire 1980-1981, l'I.N.E. a fait une évaluation des acquis en langues nationales à la fin de la première année. Cette évaluation, qui a été conduite d'une manière rigoureuse et qui a touché 1 643 élèves, a donné des résultats de haut niveau dont les plus significatifs sont :

- 1er Test : Pourcentage des élèves qui déchiffrent aisément en langues nationales :

Moore	Jula	Fulfulde
79,45%	89,12%	82,3%

- 2ème Test : Pourcentage des élèves qui déchiffrent aisément un texte de difficultés moyennes :

Moore	Jula	Fulfulde
63 %	52,11%	37%

- 3ème Test : Pourcentage des élèves qui lisent avec aisance et comprennent ce qu'ils lisent :

Moore	Jula	Fulfulde
62 %	57,2%	61,9%

Ces résultats, obtenus dans les conditions habituelles de travail (effectifs pléthoriques), attestent de l'excellence de la méthodologie utilisée et de son adaptation à une perspective de scolarisation de masse.

c) En Novembre 1981, l' I.N.E. a fait une évaluation des acquisitions en lecture pour les langues moore et française dans cinq classes EB 3 de la zone moorephone. Elle avait pour objectif de :

- vérifier la progression constante, sur une population restreinte, des résultats enregistrés lors de l'évaluation réalisée en 1980 dans les trois zones linguistiques du pays ;

- préparer, sur le plan méthodologique, l'évaluation des acquisitions en français qui aura lieu à la Rentrée de 1982.

Les tests ont porté sur 316 élèves Mossi. Les résultats ont été les suivants :

1) Indications pour la lecture en Moore :

- 1er test : déchiffrage dans un contexte très difficile :

A	!	B	!	C
86,1%	!	11,4%	!	2,5%
TRES BON	!	PASSABLE	!	NETTEMENT
OU BON	!	OU MEDIOCRE	!	INSUFFISANT
A	!	B	!	C

- 2ème test : Lecture et compréhension du texte :

A	!	B	!	C
49,4%	!	24,4%	!	26,2%
TRES BON	!	PASSABLE	!	NETTEMENT
OU BON	!	OU MEDIOCRE	!	INSUFFISANT
A	!	B	!	C

Interprétation des résultats :

- Le test n° 1 : il est très sélectif. Le pourcentage particulièrement élevé des réussites à ce test (86,1% par rapport à 63% en 1980) confirme la continuité des progrès réalisés par les élèves dans l'apprentissage de la lecture en langue nationale.

- Le test n° 2 : les résultats sont plus faibles que ceux enregistrés lors de l'évaluation de 1980. Parmi les cinq classes testées, deux ont donné des résultats excellents, tandis que les trois autres ont donné des résultats moyens, voire insuffisants.

2) Indications pour la lecture en Français :

- 1er test : Déchiffrage dans un contexte de difficulté moyenne :

A	B	C
90,8 %	8,5%	0,6%
TRES BON OU BON	PASSABLE OU MEDIOCRE	NETTEMENT INSUFFISANT
A	B	C

- 2ème test : déchiffrage dans un contexte très difficile :

A	B	C
89,2%	9,2%	1,6%
TRES BON OU BON	PASSABLE OU MEDIOCRE	NETTEMENT INSUFFISANT
A	B	C

Interprétation des résultats :

Les résultats obtenus aux tests n°s 1 et 2 sont supérieurs à ceux qui étaient attendus. Cette réussite est certainement due au réinvestissement des acquis de l'apprentissage de la lecture en langue maternelle.

Le pourcentage de réussite à ces tests (test n° 1 : 90,8% ; test n° 2 : 89,2%) semble démontrer l'adéquation de la méthodologie retenue par l' IIE à un enseignement de masse et à un enseignement bilingue.

d) Le 23 Octobre 1980, une importante réunion d'évaluation tripartite du Projet, regroupant des représentants du Gouvernement Voltaïque, du PNUD et de l' UNESCO , a permis aux participants de faire le point sur l'état d'avancement général de l'expérimentation à l'issue de la première année. Elle leur

a permis en outre de connaître l'état des besoins relatifs à la formation du personnel et aux activités de production. Elle a fait le point sur la situation financière du Projet et a pris connaissance du plan de travail de l' I.N.D. pour l'Année Scolaire 1980-1981.

e) Enfin, du 30 Mars au 3 Avril 1981, une réunion d'évaluation approfondie de l'expérimentation a regroupé des représentants du Gouvernement Voltaïque, du P.N.U.D., de l' UNESCO, du F.B.D., de la Banque Mondiale et du P.A.M. Elle a examiné dix dossiers portant sur :

- les activités de sensibilisation des populations ;
- l'évaluation des acquis en langues nationales dans les écoles expérimentales ;
- les activités de production à l'école ;
- les activités de formation et de recyclage des enseignants ;
- les activités de développement et évaluation des programmes ;
- les activités relatives à l'éducation pré-scolaire ;
- le rapport financier ;
- le document de référence pour la programmation opérationnelle et flexible de la Réforme (perspectives d'avenir) ;
- le plan de travail pour les années scolaires 1981-1982 et 1982-1983 ;
- les financements souhaités.

L'état d'avancement général de l'expérimentation a été jugé satisfaisant lors de cette réunion d'évaluation.

#### II-2-2-2-3-6 : La lutte contre l'analphabétisme :

La Réforme de l'Education vise aussi à mettre en oeuvre un programme d'élimination totale de l'analphabétisme dans le pays. C'est pourquoi, en 1974, a été créé l'Office National de l'Education Permanente et de l'Alphabétisation Fonctionnelle et Sélective devenu Direction de l'Alphabétisation Fonctionnelle et Sélective. Cette Direction est chargée de

promouvoir et de coordonner toutes les activités d'alphabétisation des adultes. Nous avons déjà indiqué les résultats obtenus dans le domaine de l'alphabétisation.

Il est préconisé que tout alphabétisé au niveau de l'enseignement élémentaire de base devra alphabétiser à son tour cinq autres citoyens par an. Il sera en outre fait appel aux contributions financières des individus pour lutter contre l'analphabétisme. En plus, tous les Services et toutes les entreprises publiques et privées devront alphabétiser tous leurs agents analphabètes.

<sup>4-</sup>  
II-2-2-7 : L'Expérimentation de la Réforme et l'Autosuffisance Alimentaire

Les écoles expérimentales pratiquent effectivement des activités productives. Celles-ci ont pour objectif d'amener tous les élèves à faire des travaux manuels et pratiques dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et de la petite industrie en vue d'obtenir des résultats concrets susceptibles de satisfaire les besoins de l'école et des élèves.

Elles visent en outre à lier le travail intellectuel au travail manuel et à intégrer l'école à la vie de développement communautaire du village. Elles doivent enfin permettre la prise en charge progressive des dépenses de fonctionnement de l'école grâce aux bénéfices du rendement de la production.

Les écoles pratiquent, selon le choix arrêté par les élèves, les maîtres et les parents d'élèves, des activités d'élevage (lapins, poules, moutons), de jardinage (oignons, potager), d'agriculture (mil, riz, pomme de terre, arachide) ou d'artisanat (tricotage).

L'apprentissage de la réalisation de ces activités productives prépare les élèves à participer activement à la lutte pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire.

<sup>4-</sup>  
II-2-2-8 : Les contraintes :

La mise en oeuvre de l'expérimentation de la Réforme de l'Education rencontre un certain nombre de contraintes qui sont de nature à entraver le bon déroulement de l'expérimentation et à créer des difficultés à la réalisation de l'objectif d'auto-suffisance alimentaire. Les plus importantes de ces contraintes sont des contraintes humaines, sociales, techniques et économiques, matérielles et financières, institutionnelles et l'insuffisance de la sensibilisation à la Réforme.

1) Les contraintes humaines :

L'Institut National d'Education, qui est le moteur et l'instrument de la Réforme, ne dispose pas d'un personnel de conception en nombre suffisant. Ainsi, pendant l'Année Scolaire 1980-1981, il n'y avait que quarante (40) cadres de conception (sur un effectif total de 124 personnes) qui travaillaient à l'I.N.E., dont 22 Voltaïques, 13 Français, 1 Anglais, 1 Canadien, 1 Suisse et 2 Experts de l'UNESCO. En outre certains de ces cadres n'ont pas reçu une formation appropriée pour mener à bien les activités de la Réforme. Enfin, l'Institut ne dispose pas actuellement de spécialiste en pédagogie de la production qui devrait mieux définir les activités productives à faire dans les écoles, confectionner les supports pédagogiques indispensables et former les maîtres pour la conduite de ces activités.

On comprend alors pourquoi les activités productives apparaissent pour le moment comme de simples juxtapositions aux activités intellectuelles. Elles ne sont pas véritablement intégrées à ces activités. L' I.N.E. n'a pas encore mis au point une stratégie et des techniques d'intégration et de liaison entre éducation et production.

### 2) Les contraintes sociales :

La Haute-Volta connaît un taux d'analphabétisme très élevé, surtout dans le monde rural. Aussi les paysans ne comprennent-ils pas facilement toutes les implications de la Réforme proposée, surtout en ce qui concerne leur participation active à la gestion de l'école et singulièrement à la pratique des activités productives.

Aussi, le régime foncier en vigueur y aidant, est-il difficile, dans certaines localités, d'obtenir des terres pour l'école pour les activités productives. En outre, d'une manière générale, les parents d'élèves n'ont pas encore totalement changé de mentalité vis-à-vis de l'école.

### 3) Les contraintes techniques et économiques :

Les outils agricoles modernes coûtent cher. Par ailleurs les outils agricoles traditionnels ne peuvent pas permettre d'initier les élèves à la pratique des techniques agricoles modernes. En outre les matériaux locaux appropriés ne sont pas faciles à trouver. L'achat des outils agricoles modernes grève sérieusement le budget d'équipement des écoles expérimentales. Aussi ces écoles ne reçoivent -elles que du matériel insuffisant : ce qui diminue leurs capacités de production.

En outre, dans certaines localités, les terres sont très pauvres. Dans d'autres, il n'y a pas d'eau (puits foré, barrage...) pour la pratique des activités productives. Parfois aussi le manque de structure de commercialisation pour l'écoulement des produits de l'école décourage maîtres et

élèves. Enfin, le calendrier scolaire général n'est pas favorable à un bon développement des activités productives à l'école. En effet les grandes vacances se situent de mi-juillet à fin septembre, période d'hivernage, saison des pluies, où les parents ont besoin de leurs enfants pour les aider dans leurs travaux agricoles.

#### 4) Les contraintes matérielles et financières :

Le Budget de fonctionnement de l' I.N.E. étant insuffisant, celui-ci ne dispose pas d'assez de véhicules et de carburant pour visiter chaque école expérimentale plus de trois fois par an. En outre, par manque de moyens financiers, l' I.N.E. n'arrive pas à étendre l'expérimentation de l'enseignement pré-scolaire. Enfin, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture dispose d'un programme d'investissements à moyen terme pour le développement de l'enseignement selon les perspectives de la Réforme de l'Éducation. Mais par manque de ressources financières ce programme n'a pas encore véritablement démarré.

#### 5) Les contraintes institutionnelles :

La centralisation des structures administratives ne facilite pas la réalisation d'une bonne collaboration à la base entre les Services éducatifs et les autres Services de développement. C'est pourquoi ces derniers ne participent pas encore, sur le terrain, à la réalisation de la Réforme de l'Éducation.

En outre, la non-supervision par l' I.N.E. de la formation initiale des maîtres dispensée dans les Cours Normaux fait que les futurs maîtres ne sont pas formés dans l'optique de la Réforme.

Enfin, l'absence de lien ou d'harmonisation entre le projet de Réforme de l'Éducation et le projet de la formation des Jeunes Agriculteurs est fort regrettable car les objectifs généraux des deux projets se rejoignent.

6) L'insuffisance de la sensibilisation à la Réforme:

Une campagne générale de sensibilisation de la population aux objectifs de la Réforme de l'Éducation n'ayant pas encore été organisée à une vaste échelle sur l'ensemble de tout le territoire national, les populations ne sont pas encore mobilisées à tous les niveaux pour la réalisation de la Réforme.

Par ailleurs, l'absence de feed-back aux émissions de sensibilisation faites à la Radio étant manifeste, et des sondages d'écoute n'existant pas, il est difficile d'évaluer l'impact de la sensibilisation globale faite par l' INE par la voie des ondes.

D) CHAPITRE III : CONCLUSION :

III-1 : RESUME DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE :

La persistance de la sécheresse en Haute-Volta depuis les années 1972-1973 a des conséquences néfastes sur la situation alimentaire et nutritionnelle du pays.

Ainsi la situation alimentaire est caractérisée par:

- un déficit alimentaire chronique et important, mais inégalement réparti ;
- une baisse de la production céréalière (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) ;
- une disparité de la production selon les régions ;
- une persistance des importations alimentaires ;
- un recours constant aux aides alimentaires ;
- une faiblesse de la production animale ;
- une diminution du cheptel du fait de la sécheresse.

Quant à la situation nutritionnelle, elle est caractérisée par :

- un régime alimentaire presque exclusivement à base de céréales (mil et sorgho) ;
- une insuffisance en apports en vitamines et en éléments minéraux ;
- une déficience de l'état nutritionnel ;
- un déficit nutritionnel plus accusé chez les groupes vulnérables (femmes enceintes, femmes allaitantes, enfants) chez qui on constate une élévation du taux de mortalité ;
- une malnutrition très importante chez les enfants ;
- des carences alimentaires chroniques, notamment la malnutrition protéino-énergétique et les carences spécifiques (carences en vitamines ou anémies nutritionnelles) ;
- des maladies nutritionnelles répandues comme le kwashiorkor ou le marasme ;
- des infections très répandues comme la rougeole, les diarrhées, le paludisme et les parasitoses.

III-2 : RESUME DE LA SITUATION DU SYSTEME EDUCATIF :

L'Education formelle, telle qu'elle existe actuellement en Haute-Volta, est une éducation élitiste. Les concours constituent de véritables goulots d'étranglement à chaque niveau d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur). Les examens et concours sont très sélectifs. Les résultats des examens et concours de la Session 1980 peuvent être cités à titre d'exemples :

Ils ont été les suivants :

- au Certificat d'Etudes Primaires : 9 322 admis, soit 39,58 % des candidats ;
- au Concours d'Entrée en 6ème : 1 877 admis, soit 11,77 % des candidats ;
- au Brevet d'Etudes du Premier Cycle : 2 688 admis, soit 58,76 % des candidats ;
- au Baccalauréat : 32,93 % des candidats ont été admis.

A l'intérieur de chaque niveau d'enseignement, les effectifs sont pléthoriques et beaucoup d'enseignants sont sans qualification. Les conditions de travail sont difficiles (insuffisance de matériel). Mal encadrés généralement et peu encouragés, beaucoup d'élèves abandonnent l'école. Les déperditions sont très importantes. A titre d'exemple, signalons que sur 1 000 élèves recrutés au Cours Préparatoire 1ère année (CP 1), 573 seulement atteignent le Cours Moyen 2ème Année (CM2), 280 obtiennent le Certificat d'Etudes Primaires et 17 seulement obtiennent le Baccalauréat 13 ans plus tard.

Au niveau du Secondaire, les déperditions sont d'autant plus importantes que les accès en 6ème et en Seconde sont soumis au succès à des concours très sélectifs.

Par ailleurs, les sortants actuels du système éducatif formel ne sont pas aptes à produire. Aussi la grande majorité de ces sortants va-t-elle grossir les rangs des chômeurs.

L'Éducation non-formelle, par contre, veut atteindre la masse. Elle vise une amélioration réelle de la vie des masses rurales analphabètes pour la plupart. Elle éduque la masse en vue de l'amélioration de sa santé et de sa production agricole et animale. Mais elle n'arrive pas à atteindre ses objectifs à cause de l'insuffisance de ses moyens humains et financiers. Plus que l'acquisition de connaissances réelles, elle doit aboutir à un changement profond des mentalités. Elle demeure en effet, aux yeux de ceux qui ont fréquenté l'école conventionnelle, et de la masse elle-même, un système séparé, une éducation au rabais. Aussi rencontre-t-elle d'énormes difficultés et a-t-elle peu d'impact auprès des masses populaires.

Pour toutes ces raisons, le système éducatif voltaïque doit être réformé profondément. Alors il pourra contribuer à la réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

### III-3 L'ÉDUCATION FORMELLE ET NON-FORMELLE ET L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE:

Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, il ne suffit pas de produire suffisamment pour vivre. Il faut produire, être sain et être éduqué pour en profiter et produire davantage. L'autosuffisance alimentaire exige donc un équilibre que seule l'Éducation ne peut amener, mais que l'Éducation peut contribuer à obtenir. Elle est la base-même de la réalisation de cet équilibre.

L'enseignement primaire peut en effet servir de base à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Effectivement, tous les principes théoriques favorisant l'avènement de l'autosuffisance alimentaire peuvent être inculqués à l'enfant à ce niveau. Il suffit de produire des programmes comportant des enseignements sur l'agriculture, l'élevage, la santé, le civisme au même titre que les enseignements des disciplines fondamentales (langage et calcul). Certains enseignements touchant la santé peuvent être développés dans certaines matières

comme les Sciences. D'autres peuvent voir leur application faite sur les élèves eux-mêmes (ex : la propreté corporelle et celle des lieux) et dans le milieu familial.

Les bases de l'autosuffisance alimentaire seront posées si l'on parvient à inculquer à l'élève, dès le primaire, l'amour et le respect des travaux manuels, la connaissance du milieu et des animaux, et les techniques culturelles modernes. Ces connaissances doivent être mises en pratique par la réalisation d'activités productives tels le jardinage, le petit élevage, l'artisanat, etc...

Au niveau de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement Supérieur, ces connaissances et ces activités productives devront être renforcées. Ainsi on alliera mieux la théorie et la pratique. La professionnalisation de l'Enseignement Secondaire devrait permettre de former des techniciens-encadreurs des masses rurales et des formateurs de formateurs capables d'amener les masses rurales à la réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

Au niveau de l'éducation non-formelle, on peut dire que les bases de l'autosuffisance alimentaire sont déjà posées. Nous avons pour preuve l'existence de programmes intégrés pour ce qui est de la pratique, les efforts d'alphabétisation des adultes, l'apprentissage de nouvelles méthodes culturelles. Les efforts devraient être poursuivis pour valoriser cette éducation. Il est donc nécessaire de renforcer les activités d'alphabétisation fonctionnelle et de mieux coordonner les actions entreprises dans le secteur éducatif non-formel.

Ainsi donc l'éducation peut contribuer à la réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire en Haute-Volta. Mais elle ne pourra le faire que si elle est réformée en profondeur.

Le projet de Réforme du système éducatif que nous avons étudié peut aider à la réalisation de l'objectif d'auto-suffisance alimentaire. Le déroulement de l'expérimentation se poursuit conformément à la programmation initiale contenue dans le Document de Référence adapté par le Conseil des Ministres en octobre 1978. Des classes expérimentales fonctionnent dans les trois zones retenues (moore, jula et peul). Le rythme de leurs ouvertures est respecté. Des évaluations périodiques ont lieu. Pour le moment, il n'est pas signalé de retards et d'erreurs "qui obligerait à des révisions déchirantes et à une réorientation du projet", comme le déclarait le Ministre de l'Education Nationale et de la Culture le 3 Avril 1981 dans son allocution de clôture de la Réunion d'Evaluation approfondie de l'expérimentation de la Réforme.

Les efforts entrepris depuis quelques années pour la réalisation de la Réforme de l'Education doivent être poursuivis sans relâche. La volonté politique de changer l'Ecole qui existe actuellement doit être maintenue.

L'objectif d'auto-suffisance alimentaire doit être perçu par tous les Voltaïques comme étant une priorité. Les efforts de développement, dans tous les domaines, doivent tendre à la réalisation de cet objectif. Une part belle doit être faite à la mise en oeuvre de la Réforme du **Système** éducatif en cours afin que celle-ci réussisse. C'est la condition indispensable pour un avènement réel et durable de l'auto-suffisance alimentaire en Haute-Volta. Les suggestions que nous voulons faire à présent vont dans ce sens car elles visent le renforcement du système éducatif en fonction de l'objectif d'auto-suffisance alimentaire.

## II-4 : SUGGESTIONS

En vue de la réorientation ou du renforcement du nouveau système éducatif en fonction de l'objectif d'autosuffisance alimentaire, nous faisons les suggestions suivantes :

### III-4-1 : Au niveau du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture :

- 11 : Que les activités d'alphabétisation des adultes soient renforcées et qu'une politique cohérente de mobilisation de toutes les énergies nationales pour l'éradication de l'analphabétisme soit mise en oeuvre, avec un calendrier d'exécution des activités d'alphabétisation.
- 12 : Que la formation initiale des maîtres soit faite dans l'optique de la Réforme de l'Education et comporte notamment la pratique des activités productives.
- 13 : Que les écoles expérimentales soient dotées d'un matériel conséquent et suffisant pour la pratique des activités productives.
- 14 : Que le calendrier scolaire soit adapté au rythme des saisons afin de permettre aux écoles de produire le plus possible et dans les meilleures conditions.
- 15 : Que la supervision de la formation initiale des maîtres soit confiée à l'Institut National d'Education :
  - ce qui permettrait d'éviter le hiatus qui existe actuellement entre la formation initiale et la formation permanente des maîtres et d'harmoniser les profils de formation, les contenus, les méthodes et les techniques de formation.

III-4-2 : Au niveau interministériel :

- 21 : Qu'une harmonisation entre le projet de la Réforme de l'Education et celui de la Formation des Jeunes Agriculteurs soit réalisée.
- 31 : Que les produits des écoles expérimentales soient intégrés dans les circuits de commercialisation des Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs : ceci permettrait de résoudre le problème de l'écoulement de ces produits.

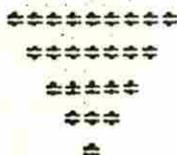
III-4-3 : Au niveau de la politique générale du Gouvernement :

- 41 : Que des textes réglementaires relatifs à la Réforme de l'Education soient pris dans les meilleurs délais.
- 42 : Qu'une réforme agraire qui permettrait aux écoles de disposer facilement de terres pour les activités productives soit faite dans les meilleurs délais.
- 43 : Qu'il soit mis à la disposition du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture les fonds nécessaires à la réalisation de son programme d'investissement à moyen terme pour le développement de l'enseignement selon les perspectives de la Réforme et dont le coût total est de 5 478 millions F CFA.
- 44 : Que le programme d'hydraulique villageoise qui prévoit de doter chaque village d'un puits soit effectivement réalisé ;
- 45 : Qu'une décentralisation administrative réelle soit faite ; elle permettrait aux Services de développement de travailler à la base en étroite collaboration avec les Services éducatifs pour la réalisation de la Réforme de l'Education.

- 46 : Qu'il soit mis à la disposition du Ministère de la Santé Publique des moyens financiers nécessaires pour la lutte contre les maladies nutritionnelles et la réalisation de grandes opérations, tel le Programme Elargi de Vaccinations (P.E.V.) qui se fixe pour objectif d'immuniser les enfants contre les maladies transmissibles (ex : tuberculose, poliomyélite, rougeole, etc..) ;
- 47 : Que l'objectif de l'autosuffisance alimentaire soit intégré dans les programmes de tous les Ministères ;
- 48 : Qu'une campagne générale d'information et de sensibilisation de toutes les couches sociales soit réalisée dans les meilleurs délais pour permettre à ces couches de connaître les objectifs de la Réforme de l'Education. Les mass-média devraient être utilisés massivement pour cette campagne.
- 49 : Que la part du budget national réservée aux actions de production ou d'appui à la production agricole soit augmentée.
- 50 : Que l'éducation de toutes les couches sociales soit développée et qu'un combat vigoureux soit mené contre l'analphabétisme afin de conscientiser les masses pour la lutte pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.

III-4-4 : Au niveau de l'aide internationale.

- 51 : Que l'aide internationale pour la réalisation de la Réforme de l'Education soit renforcée par le recrutement d'un spécialiste en pédagogie de la production, de consultants pour certaines études et par une augmentation substantielle de l'aide financière ;
- 52 : Que de nouveaux Organismes de financement s'intéressent au projet de Réforme de l'Education et lui apportent leur concours financier.



///-/// N N E X E S

Fiche signalétique des principaux indicateurs  
à jour sur la Haute-Volta :

-----

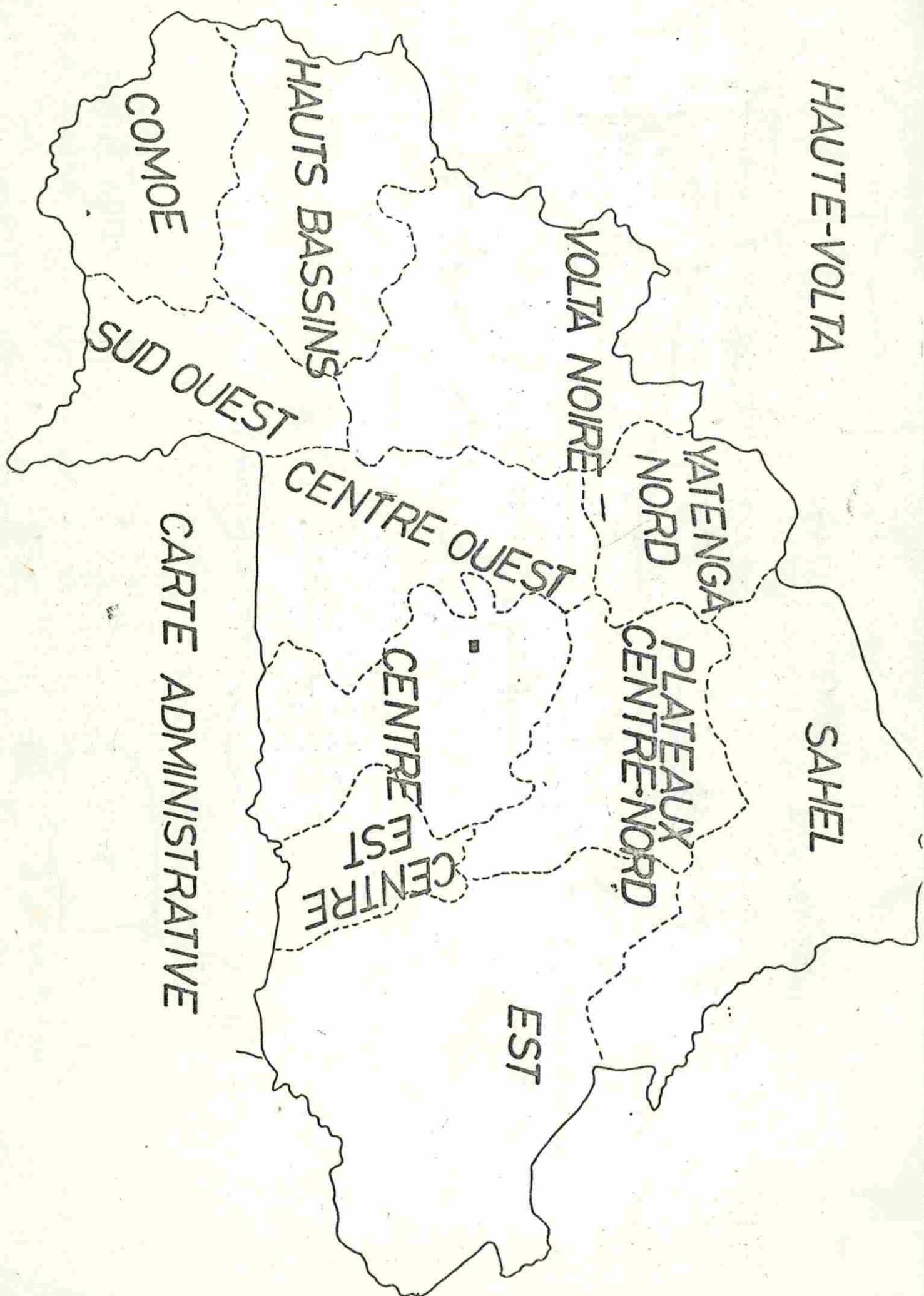
- Pays : HAUTE-VOLTA
- Superficie : 274 200 Km<sup>2</sup>
- Population : 6 040 000 h. (en 1979)
- Densité : 22 hab./ km<sup>2</sup>
- Croissance démographique : 172 900 (en 1979)
- Scolarisation: 15,17 % (en 1981)
- Population urbaine : 514 360 (en 1981)
- Produit intérieur brut : 257,2 milliards de F CFA (en 1979)
- P.I.B. par habitant : 42 785 F CFA (en 1979)
- Croissance du P.I.B. : 1,35 (1972-1979)
- Structure du P.I.B. : (en 1979) :
  - primaire : 95,6 milliards F CFA (en 1979)
  - secondaire: 55,9 " " "
  - tertiaire : 105,7 " " "
- Balance commerciale :
  - Exportation : 28 500 millions F CFA (en 1979)
  - Importation : 80 900 millions F CFA (en 1979)

=====

Tableau: Détails des activités du projet d'égalité d'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation - service d'éducation et de participation de la femme au développement de 1968-1980

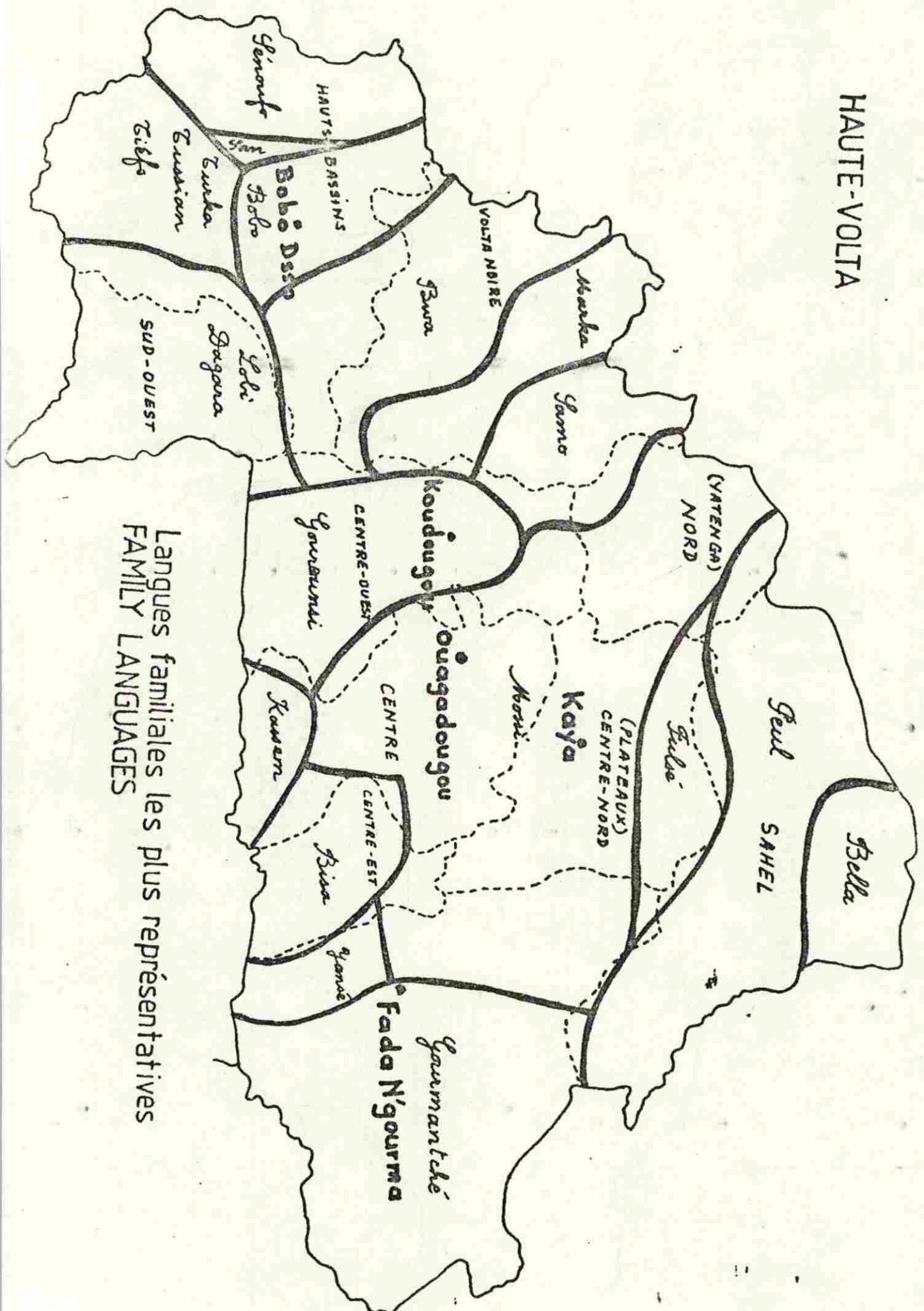
	Pô	Kongoussi	Banfora	Ouaga	Total
Zones encadrées	1	1	1	1	4
Villages encadrés	40	38	34	14	126
Population approximative touchée	1200	11500	10000	5000	28500
Centres d'éducation créés	17	27	17	8	69
Nombre de personnes ayant fréquenté les centres d'alphabétisation	4610	3610	2430	160	10810
Groupes de couture organisés	15	23	30	8	76
Nombre des femmes+Filles des groupes de couture	182	345	450	112	1089
Groupements villageois créés	2	1	-	1	4
Membres des groupements villageois	66	60	-	60	186
Groupes d'écoute des émissions radiophoniques	20	35	30	-	85
Logements construits pour monitrices	12	23	14	2	51
Latrines construites	134	122	217	40	513
Puits forés	4	87	75	1	167
Filtres à charbon fabriqués	361	379	349	-	1089
Charrettes à ânes distribuées	17	15	10	2	54
Moulins à moteurs "	13	10	12	2	37
Postes récepteurs "	24	40	38	-	102
Multiculteurs distribués	-	-	1	1	2
Cuisinières traditionnelles perfectionnées	78	75	40	-	193
Animatrices rurales formées	80	76	62	28	246
Monitrices rurales formées	29	23	30	14	97

Source : République de Haute-Volta - Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine; Service d'Education et de Participation de la femme au développement - 1980 - Annexe VI



# HAUTE-VOLTA

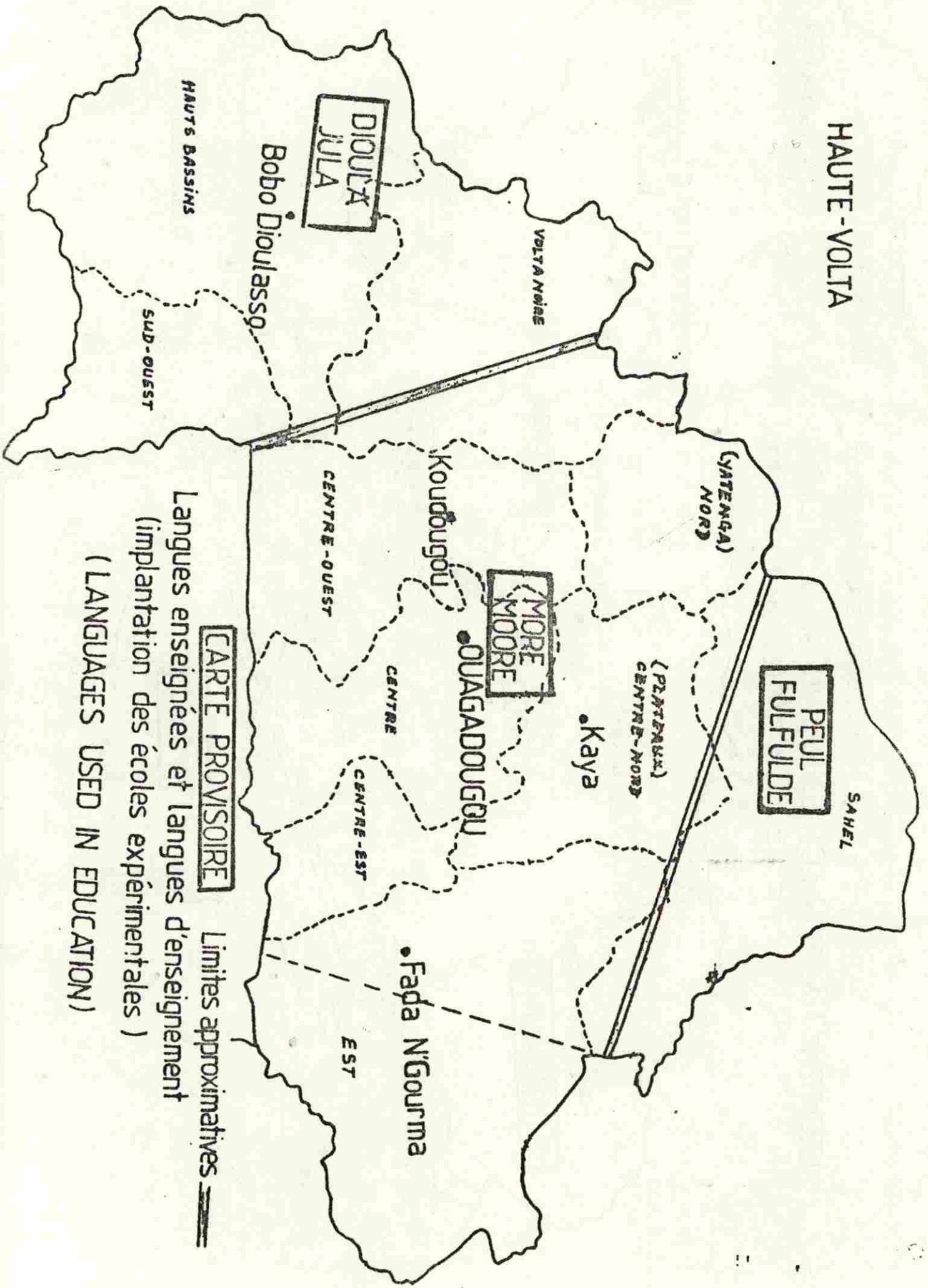
100-



Langues familiales les plus représentatives  
FAMILY LANGUAGES

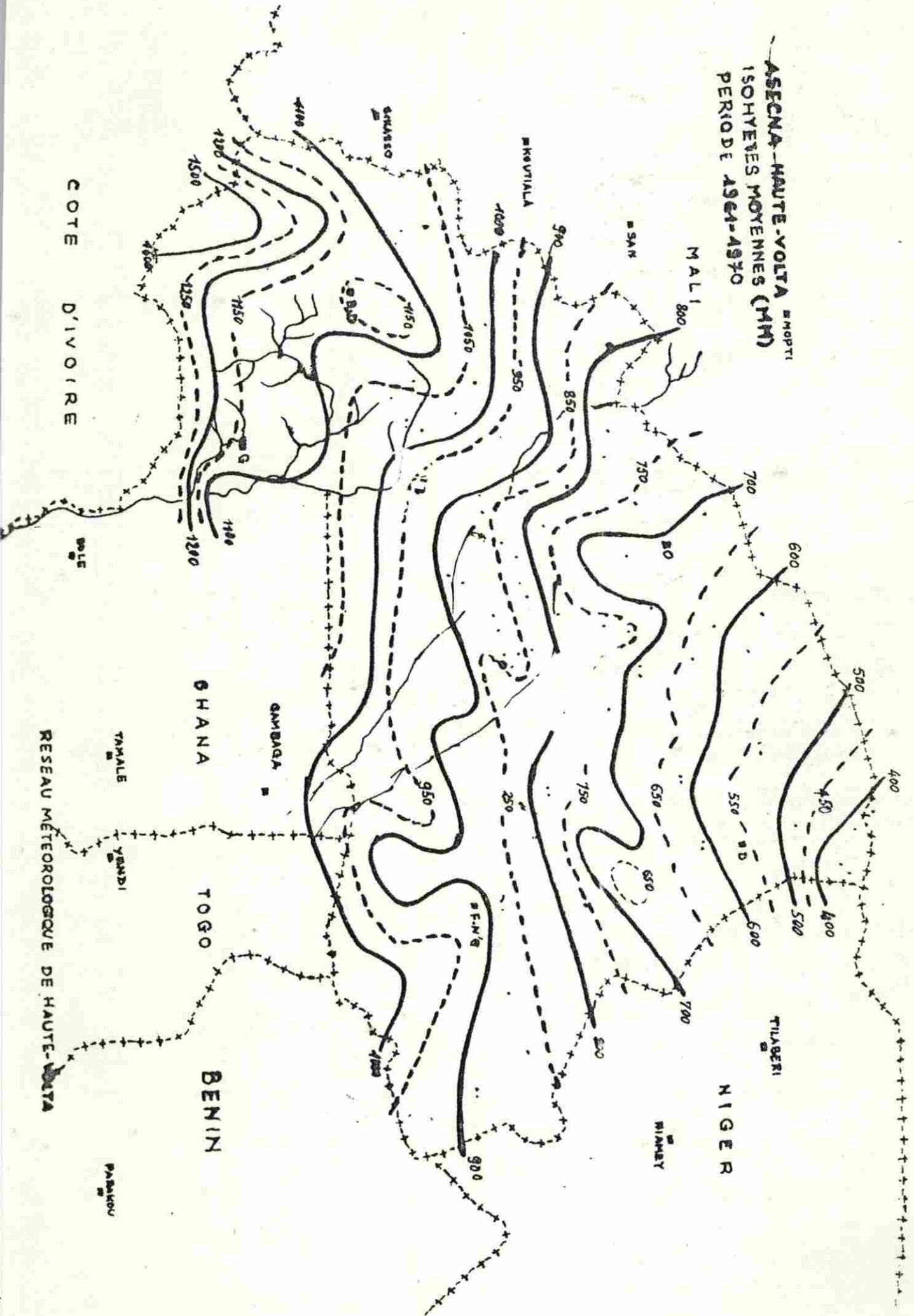


# HAUTE-VOLTA

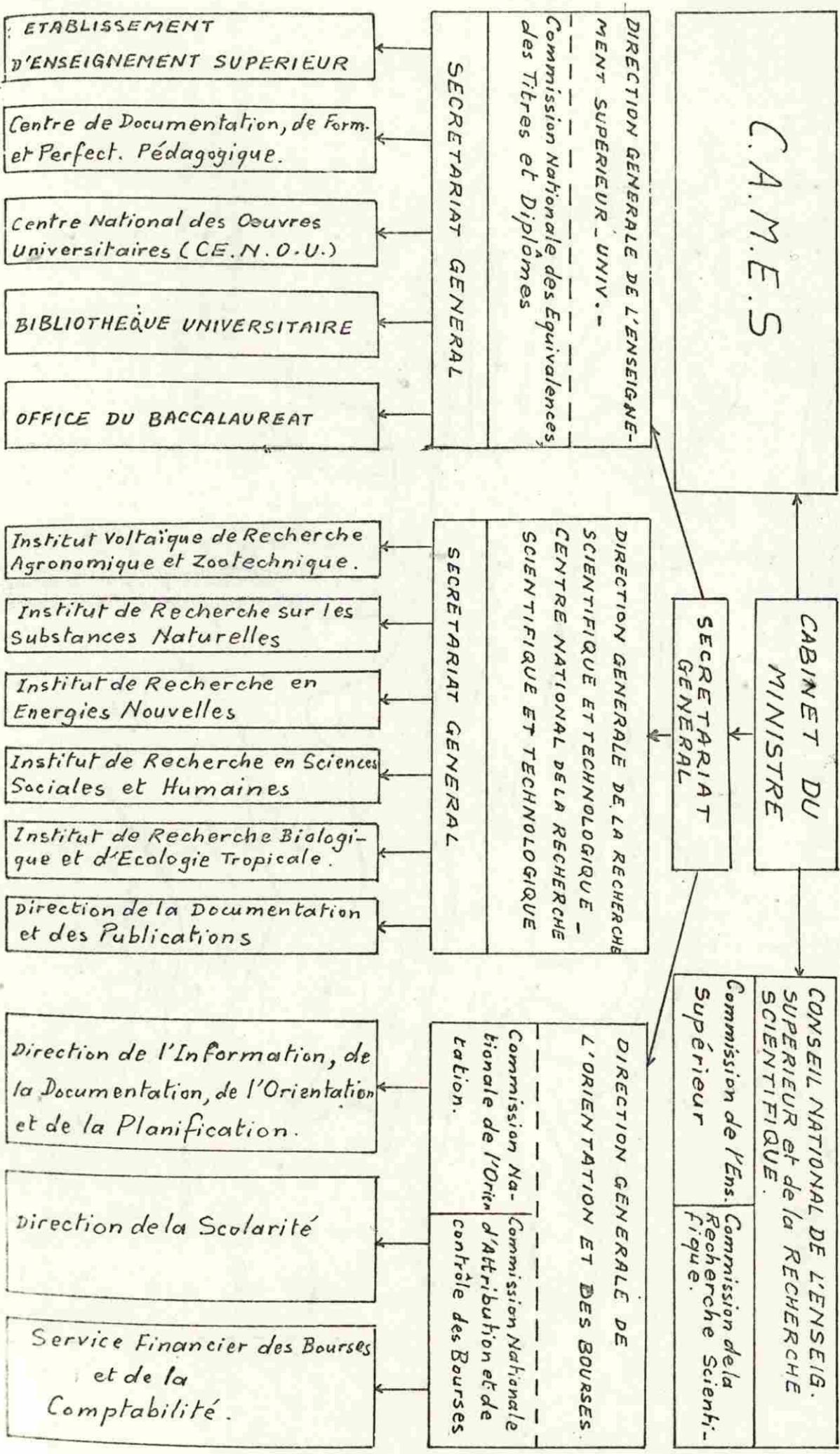


**CARTE PROVISOIRE** Limites approximatives  
 Langues enseignées et langues d'enseignement  
 (implantation des écoles expérimentales)  
 (LANGUAGES USED IN EDUCATION)

ASECNA-HAUTE-VOLTA  
ISOHYETES MOYENNES (MM)  
PERIODE 1964-1970

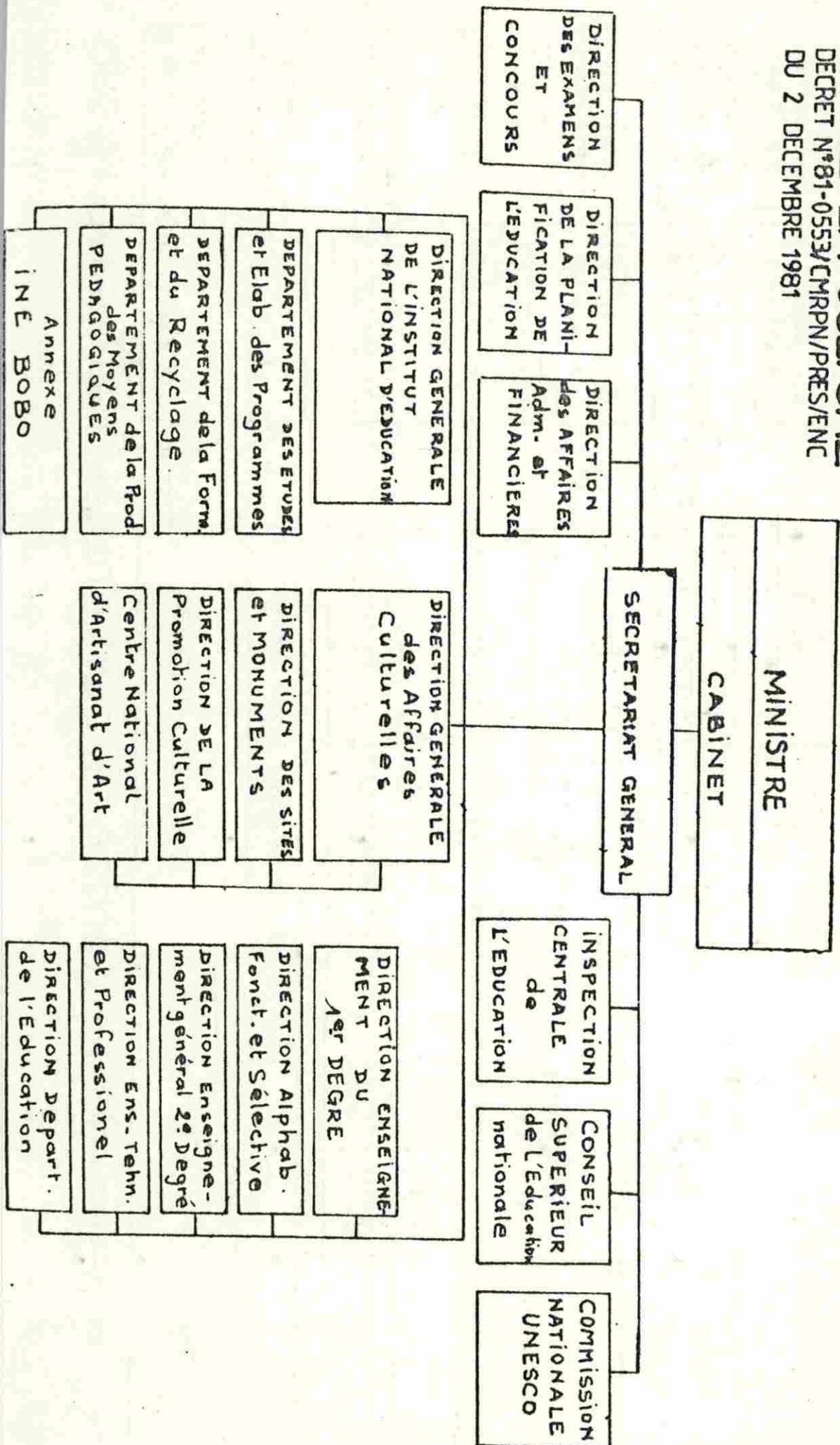


# ORGANIGRAMME DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

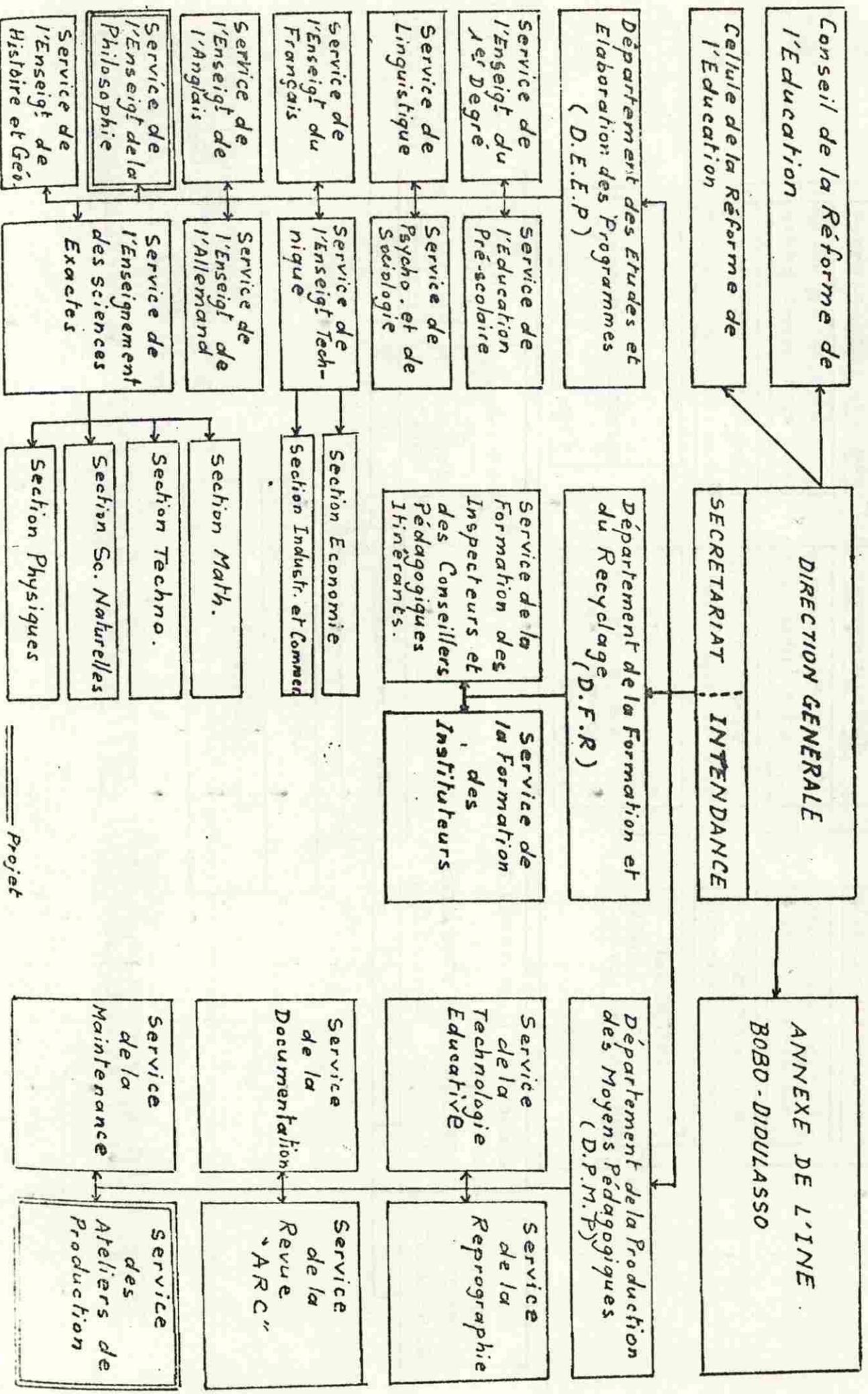


# ORGANIGRAMME DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE

DECRET N°81-0553/CMRPN/PRES/ENC  
DU 2 DECEMBRE 1981



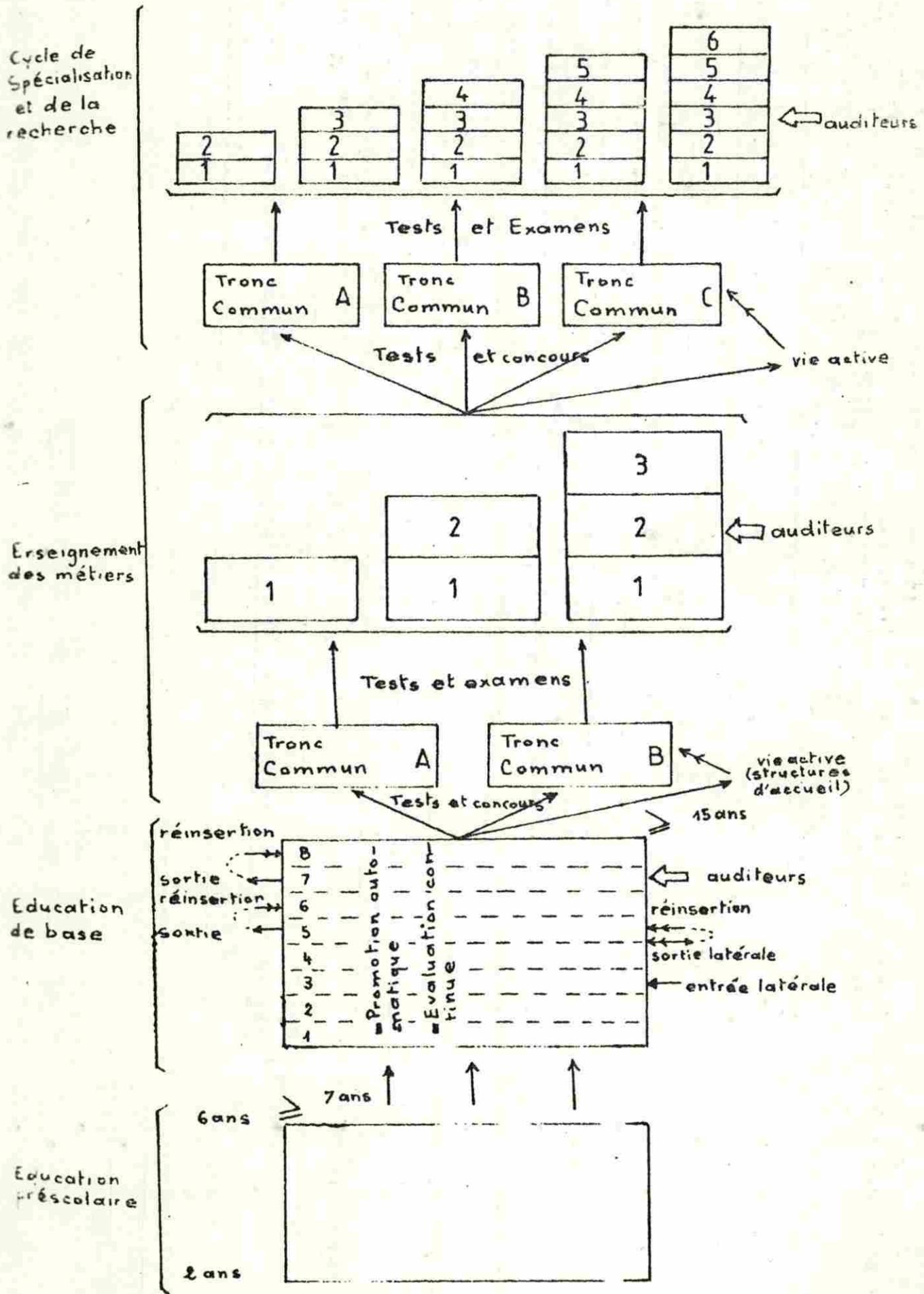
# ORGANIGRAMME DE L'INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION DE Haute-Volta



Projet

190V

# NOUVELLE STRUCTURE DE L'EDUCATION EN HAUTE VOLTA



Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi						
7h30-8h00					//////////	Langage Frs					
8h00-8h15	Morale en LN	Instruct. Civique en LN	Morale en LN	Instruct. Civi. en LN	(révision)	Calcul Activités d'éveil 2h Moralité					
8h15-9h00	Lecture en LN Ecriture	Lecture en LN Ecriture	Lecture en LN Ecriture	Lecture en LN Ecriture	Calcul	Activités manuelles et artistiques Hygiène					
9h00-10h00	Calcul en LN	Calcul en LN	Calcul en LN	Calcul en LN		Hygiène 30mn					
10h00-10h30	R	E	C	R	E	A	T	I	O	N	
10h30-11h00	Activités d'éveil en LN	Lecture en LN	Lecture en LN	Activités d'éveil en LN	Lecture en LN	Langage en Frs.	Langue française Langage				
11h00-11h30	Lecture en LN Ecriture	Langage en Frs.	Lecture en LN Ecriture	Langage en Frs.	Activités d'éveil		Langage 1h				
11h30-12h00	Récit. en LN 15mn chant 15mn	Récit. en F. 15mn chant en F. 15mn	Récit. en LN chant 15mn	Récit. en LN chant 15mn	Récit. 15mn chant 15mn		Production Education Phys. Recréation 1h30 2h30				
12h00-15h00	T	E	M	P	S	L	I	B	R	E	Total
15h00-15h30	Lecture en LN Ecriture	Langage en Frs.	Lecture en LN Ecriture	Langage en Frs.							30 h
15h30-16h00	Calcul en LN	Lecture en LN Ecriture	Calcul en LN	Lecture en LN Ecriture							
16h00-16h30	Activités manuelles et artistiques	Calcul	Hygiène	Calcul							
16h30-17h00	//////////	Activités manuelles et artistiques	//////////	Activités manuelles et artistiques							

N.B. : Toute latitude est laissée au conseil de maître pour situer les séances d'Education Physique et de production compte-tenu du règlement intérieur de l'école.

Volume horaire hebd.  
Langues nationales

Volume horaire Hebd.

Langues Nationales

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi	
7h30-8h00	//////////	//////////	//////////	//////////	//////////	Lecture écrit. 6h -30 langage Orth.+copie act.d'éveil Récit.chant Morale et Inst
8h00-8h15	Morale en LN	Inst.Civique en LN	Morale en LN	Inst.Civique en LN	Langage Frs.	1h00 Act. Artistiques manuelles Calcul Hygiène
8h15-9h00	Lecture en LN Ecriture 15mn	Lecture en LN Ecriture	Lecture en LN Ecriture	Lecture en LN Ecriture	(révision)	1h00 4h -30
9h00-9h30	Calcul en LN	Calcul en LN	Calcul en LN	Calcul en LN	Calcul	1h
9h30-10h00	Langage ou conte en LN	Langage en Frs.	Langage ou conte en LN	Langage en Frs.	Lecture LN	Langue Française 4h30
10h00-10h30	R E	C R	E A	T I	O N	Langage 4h00
10h30-11h00	Lecture en LN Ecriture	Lecture en LN Ecriture	Lecture en LN Ecriture	Activités d'éveil	Activités	Récit.chant en français 0h30
11h00-11h30	Ortho.copie en LN		Ortho.copie en LN	Récit.en Frs. 15mn Ch.15mn	d'éveil	Activités spécifiques 2h30
11h30-12h	Récit.15mn en LN chant 15mn	Hygiène	Récit.15mn en LN chant 15mn	Langage en Frs.		Production Sport 1h30
12h00-15h00	T E	M P	S L	I B	R E	Récréation 2h00
15h00-15h30	Lecture en LN Ecriture	Lecture en LN	Lecture en LN Ecriture	Langage en Frs.		8h30
15h30-16h00	Calcul en LN	Calcul en LN	Calcul en LN	Calcul en LN		TOTAL 30h00
16h00-16h30	Act.Artist. et manuelles	Act.d'éveil	Activités art. et manuelles	Hygiène		
16h30-17h00		Langage en Frs				



-AAA-

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

I/ Au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture :

- Monsieur DAMIBA Aimé, Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture.
- Monsieur Robert NACOLMA, Direction de la Planification de l'Éducation.
- Monsieur SESSOUMA Toundoun, Direction Générale des Affaires Culturelles.

II/ Au Ministère du Développement Rural :

- Monsieur KABORE Joseph, Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural.
- Monsieur TONTROGBO Ousmane, Directeur Général des Services de la Formation des Jeunes Agriculteurs.
- Monsieur CUEDRACGO Hamidou Benoît , Directeur Général Adjoint des Services de la Formation des Jeunes Agriculteurs.
- Monsieur LOMPO Luc, Directeur des Services Agricoles.
- Monsieur<sup>le</sup>/Docteur BERE André, Directeur des Services de l'Élevage et des Industries Animales.
- Monsieur SAVADOGO Alfred, Directeur Général de l' Office National des Céréales (OFNACER).
- Monsieur CISSE Aboubakary, Directeur du Service Commercial de l'Office National des Céréales.
- Monsieur SIMPONE Georges, Service de l'Alimentation et de la Technologie Alimentaire de la Direction des Services Agricoles.
- Monsieur SIRY Bomane, Service de l'Alimentation et de la Technologie Alimentaire de la Direction des Services Agricoles.
- Monsieur CUEDRACGO Marcel, Service Production de la Direction des Services Agricoles.

III/ Au Ministère de la Santé Publique :

- Monsieur le Médecin-Commandant WEDRAGO Didier, Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique.
- Monsieur BOUYAIN Georges Clément, Chef du Service de Santé Maternelle et Infantile et Nutrition du Ministère de la Santé Publique.

IV/ Au Ministère de la Fonction Publique et du Travail :

- Monsieur KAM Guiliou Christophe , Directeur Général de l'Office National de la Promotion de l'Emploi.

V/ Au Ministère de l'Environnement et du Tourisme :

- Monsieur BARRY Jean, Directeur de l'Environnement Urbain.

VI/ Au Ministère de l'Economie et du Plan :

- Monsieur TAMBOURA Souleymane, Direction de la Programmation du Développement.

I-2-2 :	La situation nutritionnelle .....	24
I-2-2-1 :	Les caractéristiques de la ration ali- mentaire.....	24
I-2-2-2 :	Les carences alimentaires et les maladies qu'elles provoquent .....	25
I-2-3 :	Définition de l'objectif d'autosuffisance alimentaire .....	27
I-2-3-1 :	Définition .....	27
I-2-3-2 :	Stratégie et Objectifs .....	29
I-2-3-3 :	L'aide extérieure .....	33
I-2-3-5 :	Conclusion .....	34

C/ CHAPITRE II :	L'Education et l'Autosuffisance Alimentaire en Haute-Volta .....	36
II-1 :	Généralités .....	36
II-1-1 :	Organisation du Système Educatif .....	36
III-1-2 :	Organisation aux différents niveaux et types d'éducation .....	36
II-1-2-a :	Enseignement Formel .....	36
II-1-2-b :	Enseignement non-Formel .....	37
II-1-2-b-1 :	L'alphabétisation des adultes.....	37
II-1-2-b-2 :	La Formation des Jeunes Agriculteurs.	37
II-1-2-b-3 :	Le Projet d'Accès des Femmes et des Jeunes Filles à l'Education .....	37
II-1-2-b-4 :	Conclusion .....	38
II-1-2 :	Tendances du développement quantitatif .....	39
II- -2-1 :	L'Enseignement Formel .....	39
II- -2-1-a :	L'Enseignement pré-scolaire .....	39
II- -2-1-b :	L'Enseignement du Premier Degré .....	39
II- -2-1-c :	L'Enseignement Secondaire Général et Normal .....	41
II- -2-1-d :	L'Enseignement Technique et Profesion- nel du Second Degré .....	43
II- -2-1-e :	L'Enseignement du Troisième Degré .....	44

TABLE DES MATIERES  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Pages

- AVANT-PROPOS .....	0
- A/ INTRODUCTION : Présentation de la Haute-Volta .....	1
I- Données Générales .....	1
I-1 : Géographie .....	1
I-2 : Climat .....	1
I-3 : Démographie .....	2
I-4 : Histoire, Politique et Administration .....	3
II- Economie .....	4
II-1 : Les données financières générales .....	4
II-2 : Le Secteur Primaire .....	4
II-3 : Le Secteur Secondaire .....	6
II-4 : Le Secteur tertiaire .....	7
III- Secteur Social .....	8
III-1 : Le Secteur de l'Emploi .....	8
III-2 : Le Secteur de la Santé .....	9
IV- Secteur de l'Education .....	11
V- Secteur de la Culture .....	11
VI- Conclusion .....	12
- B/ CHAPITRE I : Sahel, Sécheresse et Emergence de l'Objectif d'autosuffisance alimentaire.....	13
I-1 : Sahel et Sécherese en Haute-Volta .....	13
I-1-1 : Le Sahel en Haute-Volta .....	13
I-1-1-1 : Les caractéristiques géographiques .....	13
I-1-1-2 : Les caractéristiques démographiques .....	14
I-1-1-3 : Les caractéristiques économiques .....	14
I-1-1-4 : Les effets de la sécheresse .....	14
I-2 : Emergence de l'objectif d'autosuffisance alimentaire en Haute-Volta .....	16
I-2-1 : La situation alimentaire .....	16
I-2-1-1 : Evolution de la production agricole.....	16
I-2-1-2 : Les importations alimentaires .....	19
I-2-1-3 : Les aides alimentaires .....	20
I-2-1-4 : La production animale .....	21
I-2-1-5 : L'importance du déficit alimentaire.....	22
I-2-1-6 : Les problèmes d'approvisionnement et de distribution .....	23

II- 2-2	: L'Education Non-Formelle .....	45
II- 2-2-a	: L'Alphabétisation .....	45
II- 2-2-b	: La Formation des Jeunes Agriculteurs.....	46
II- 2-2-c	: Le Projet d'Egalité d'Accès des Femmes et des Jeunes filles à l'Education.....	47
II- 2-3	: Conclusion .....	48
II- 3	: Tendances du développement qualitatif et Rénovation Pédagogique .....	49
II- 4	: Contributions spécifiques de l'Education à l'Autosuf- fissance Alimentaire .....	51
II- 4-1	: Un projet novateur : La Formation des Jeunes Agriculteurs .....	51
II- 4-1-1	: Motivations et Objectifs principaux .....	51
II- 4-1-2	: Mise en oeuvre de l'Education Rurale .....	52
II- 4-1-3	: L'avènement de la Formation des Jeunes Agriculteurs ou la Rénovation de l'Educa- tion Rurale .....	55
II- 4-1-4	: La Formation des Jeunes Agriculteurs et l'Autosuffisance Alimentaire .....	57
II- 4-2	: La Réforme de l'Education .....	59
II- 4-2-1	: Objectifs de la Réforme et Autosuffisance Alimentaire .....	59
II- 4-2-1-1	: Le cadre politique et idéologique du processus de Réforme .....	59
II- 4-2-1-2	: Les objectifs généraux de la Réforme.....	61
II- 4-2-1-3	: Objectifs généraux de la Réforme et Auto- suffisance Alimentaire .....	62
II- 4-2-1-4	: Les objectifs opérationnels de la Réforme .....	64
II- 4-2-2	: Mise en oeuvre de la Réforme.....	69
II- 4-2-2-1	: Les structures .....	69
II- 4-2-2-2	: Programmes, méthodes et techniques .....	73
II- 4-2-2-3	: Conclusion .....	76
II- 4-2-2-4	: Les Résultats concrets .....	77

II-2-2-5 : L'évaluation des deux premières années de l'expérimentation .....	78
II-2-2-6 : La lutte contre l'analphabétisme .....	82
II-2-2-7 : L'expérimentation de la Réforme et l'Autosuffisance Alimentaire .....	83
II-2-2-8 : Les contraintes .....	84
D/ CHAPITRE III : CONCLUSION : .....	88
III-1 : Résumé de la situation alimentaire et nutritionnelle .....	88
III-2 : Résumé de la situation du système éducatif .....	89
III-3 : L'Éducation Formelle et Non-Formelle et l'Autosuffisance Alimentaire.....	90
III-4 : Suggestions : .....	93
III-4-1 : Au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture .....	93
III-4-2 : Au niveau interministériel .....	94
III-4-3 : Au niveau de la politique générale du Gouvernement .....	94
III-4-4 : Au niveau de l'aide internationale .....	95
ANNEXES .....	96
- Fiche signalétique des principaux indicateurs à jour sur la Haute-Volta .....	97
- Tableau : détails des activités du Projet d'Égalité d'Accès des Femmes et des Jeunes Filles à l'Éducation .....	98
- Carte Administrative de la Haute-Volta .....	99
- Carte des langues familiales les plus représentatives...	100
- Carte des langues communautaires .....	101
- Carte des langues enseignées et langues d'enseignement...	102
- Carte des Isohyètes moyennes (période 1961-1970).....	103
- L'Organigramme du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique .....	104
- L'Organigramme du Ministère de l'Éducation Nationale, et de la Culture .....	105
- L'Organigramme de l'Institut National d'Éducation .....	106
- La Structure de l'École Nouvelle .....	107
- L'Emploi de temps de EB 1 .....	108
- L'Emploi de temps de EB 2 .....	109
- L'Emploi de temps de EB 3 .....	110
- La liste des personnalités rencontrées .....	111
- La Table des matières .....	112